



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 7 juin 2023

Rapport d'activités 2022



PRÉSENTATION DE L'EPE DE LA LOIRE

MISSIONS ET VALEURS	2
AFFILIATION À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES EPE	3
FICHE D'IDENTITÉ ET AGRÉMENTS	4
PARTENAIRES ASSOCIATIFS / INSTITUTIONNELS	5
ORGANIGRAMME	
COMMUNICATION	
RAPPORT MORAL	9

BILAN D'ACTIVITÉS 2022

LE PÔLE ÉCOUTE – SOUTIEN À LA PARENTALITÉ 11

A/ Les dispositifs individuels et/ou familiaux

1. Permanence d'écoute physique ou téléphonique
2. Permanence d'écoute nationale – N° Vert
3. Entretiens – Accompagnement psychologique
4. Entretiens – Accompagnement du couple et/ou de la famille
5. Espace de Parole et d'Écoute Itinérant – Rive de Gier
6. La Médiation Familiale

B/ Les dispositifs collectifs

7. Le Lieu d'Accueil Enfant Parent
8. Les groupes de parole / animations collectives

LE PÔLE FORMATION/ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS 25

1. La formation continue des Assistants-Maternels et SPE
2. La formation continue de l'EPE42 – Tout public
3. L'Analyse des Pratiques Professionnelles

RAPPORT ET BILAN FINANCIER 33

NOUS SOUTENIR 39

RÉSOLUTIONS FINALES 40

Missions et Valeurs

Soutien à l'exercice de la parentalité : parents, enfant, famille

Formation continue des professionnels du secteur éducatif

L'EPE exerce sa mission au cœur de l'accompagnement des familles et des professionnels sur le territoire de la Loire, pour favoriser les liens familiaux, le soutien aux parents dans l'exercice de leur parentalité, et l'éducation des enfants depuis 60 ans.

Créée en 1963, l'École des Parents et des Éducateurs de la Loire est une association loi de 1901 d'éducation populaire, à but non lucratif, indépendante de toute organisation religieuse ou politique. Nous intervenons ponctuellement sur les départements du Puy de Dôme, de l'Allier, de la Haute Loire ou du Rhône.

EXTRAIT DES STATUTS 2021 : article 3

Respectant les principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle et respectant la laïcité et l'égalité hommes/femmes, l'association a pour objet de :

- Informer et susciter une réflexion sur les questions posées par l'éducation des enfants et des adolescents, la vie de couple, les relations familiales, et les difficultés de relation, d'adaptation et de communication.
- Apporter un accompagnement individuel ou collectif face à des difficultés éducatives, personnelles ou scolaires
- S'inscrire dans une politique d'inclusion des personnes handicapées.
- Contribuer à la formation des animateurs, éducateurs, conseillers conjugaux et familiaux, assistant(e)s maternel(e)s
- Concevoir des actions de formation pour donner les moyens d'acquérir des connaissances et de développer des compétences à tous ceux (professionnels, organismes publics ou privés, bénévoles) engagés dans la relation d'aide et l'accompagnement des personnes, ou de prévention en direction des enfants, des adolescents.
- Participer à l'éducation populaire sur les questions d'éducation familiale, scolaire, parascolaire.
- Développer la co-éducation en proposant des actions sur les territoires et leurs collectivités.

Dispositifs de mise en œuvre

L'EPE 42 a développé des dispositifs, des savoir-faire et a multiplié ses offres de service.

Aujourd'hui, elle agit dans deux champs d'intervention qu'elle adapte en permanence en fonction des évolutions sociétales mais surtout du fait d'un environnement économique de plus en plus contraint :

Soutenir les membres du groupe familial à développer leurs capacités personnelles, leurs facultés d'analyse et leurs connaissances afin que chacun puisse devenir acteur de sa propre vie en prenant en compte la dynamique des générations ainsi que le contexte culturel, économique et social dans lequel ces membres évoluent. [C'est le pôle Ecoute – Soutien à la parentalité](#)

Donner les moyens aux personnes, aux organismes publics et privés engagés dans la relation éducative, d'acquérir une meilleure connaissance de l'enfant, des jeunes et des réalités du groupe intergénérationnel. [C'est le pôle -Formation et Analyse de la Pratique Professionnelle](#)

Valeurs et principes d'intervention : faire ensemble

- L'accueil inconditionnel et universel (laïcité, neutralité politique)
- Le respect de chacun en l'absence de tout jugement (faire avec et bienveillance)
- La volonté de ne pas offrir un « prêt à porter éducatif » mais un lieu d'écoute, de partage, et de réflexion
- La prise en compte des compétences des parents même si elles sont à soutenir, à faire découvrir et à développer : Le principe de coéducation
- S'adresser à toutes les familles sous toutes ses formes
- Garantir les compétences de nos salariés aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité par leur formation et leur expérience dans ce domaine
- Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale.

Affiliation à la Fédération Nationale des EPE

L'EPE42 est affiliée à la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs (FNEPE), reconnue d'utilité publique, agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public. La fédération anime et coordonne le réseau des EPE, présente dans 40 départements et 18 régions des espaces métropolitain et ultra marin. Elle les représente auprès des instances nationales dans le domaine de la Famille, de l'Enfance, de la Jeunesse et de la vie associative.

Finalités : « Le réseau des Ecoles des Parents et des Educateurs intervient dans le champ de l'éducation, entendue comme l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être favorisant le développement de l'enfance à l'adolescence et à l'âge adulte. Il accompagne l'ensemble des acteurs intervenant dans la relation éducative, parents, enseignants, travailleurs sociaux et jeunes eux-mêmes dans cette co-élaboration de l'autonomie et de la responsabilité qui permettent l'avènement de la citoyenneté. Il contribue à ce titre à la réflexion sur le rôle des relations intergénérationnelles. »

L'EPE de la Loire en tant qu'élément fondateur s'inscrit dès 1970 dans le réseau de la Fédération nationale des Epe des espaces métropolitain et ultra marin, dont la Charte est **garante** des valeurs associatives.

Valeurs communes inscrites dans la charte « Le réseau des Écoles des Parents et des Educateurs fonde son action sur un système de valeurs : laïcité, neutralité politique, respect absolu de la personne humaine dans sa singularité, démocratie, liberté, et sur la reconnaissance des compétences et des potentialités de chacun ».

Principes d'intervention liés à ces valeurs : La singularité de notre réseau associatif, animé par une démarche d'éducation populaire, tient au fait que toutes les Écoles des Parents et des Educateurs partagent et mettent en pratique les mêmes principes d'intervention liés aux valeurs fondamentales :

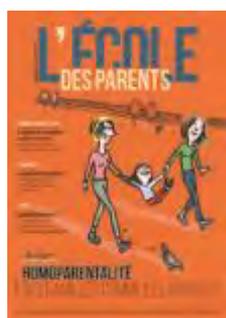
- Un accueil égalitaire une écoute bienveillante et une absence de jugement
- Environnement d'échange qui permet à chacun d'être soi, de rencontrer l'autre dans sa singularité et de partir à la découverte d'autres représentations que les siennes
- Confidentialité et liberté de parole, dans un lieu neutre
- Considération de la personne dans sa globalité, son histoire, son environnement social, économique et familial

Acteur des politiques publiques : Partenaire historique des politiques de solidarité et de cohésion sociale en faveur des familles et en tant que tête de réseau, la FNEPE mène un travail important de représentation dans les instances nationales en tant que membre. Elle participe dès 2021 aux travaux entrepris avec le secrétaire chargé de l'Enfance et des Familles sur le « Soutien à la parentalité » et aux professionnels, ce qui aboutira à la loi de mars 2022.

Coordinateur des actions entre Fnepe et Epe **Journées Réseau FNEPE** : 22 et 23 novembre 2022

Rédacteur et coéditeur de la REVUE trimestrielle « l'École des Parents ».

www.ecoledesparents.org



Fiche Identité

Désignation et sigle : École des Parents et des Éducateurs de la Loire / EPE42

Nature juridique : Association loi 1901, fondée le 20 mai 1963

N° enregistrement Préfecture de la Loire : W423000862

N° SIRET : 776 372 971 00031 **Code APE :** 9499Z

Date de déclaration : 20 mai 1963 **Date d'insertion au journal officiel :** 11 mars 1977

Organisme de formation n° 8242000314

Reconnue d'intérêt général en 2018

Siège social : 15, rue Léon Lamaizière **Ville :** 42000 - Saint-Étienne

Tél : 04-77- 92-67-48 / **Fax :** 09-57-36-04-21 **Courriel :** contact@epe42.org

Site internet : www.epe42.org **Facebook :** www.facebook.com – Epe Loire

Conditions d'accès : Ouverte à tous.

Accueil physique : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30

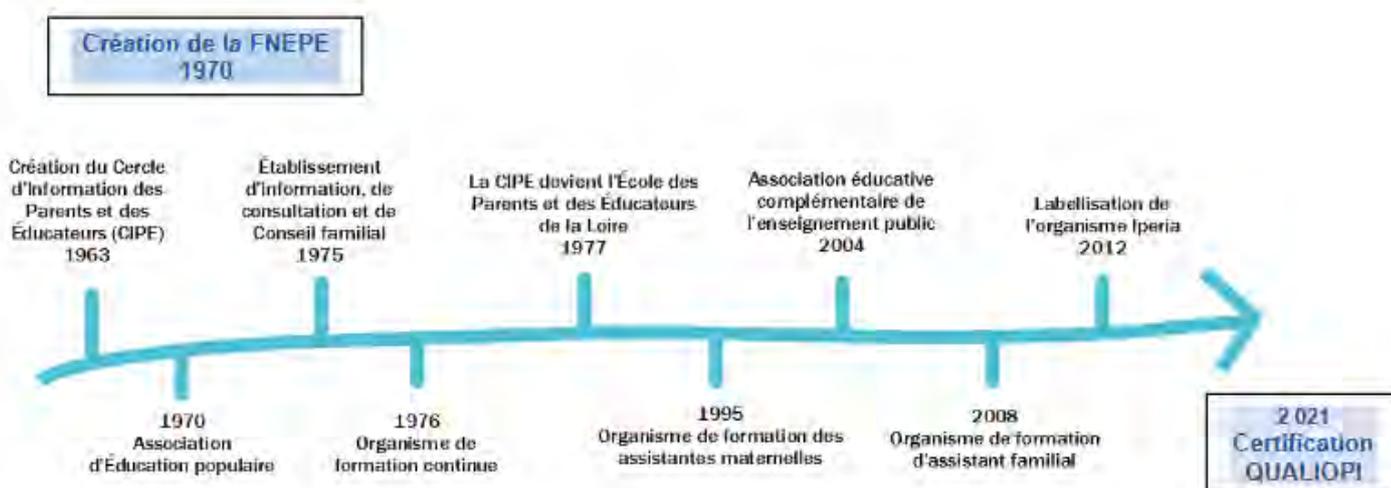
Accueil téléphonique : Tél : 04-77-92-67-48 / Permanences téléphoniques : les lundis, jeudis et vendredis matin de 9h à 12h / les mercredis de 14h à 17h30 et les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Site : www.epe42.org / Mail : contact@epe42.org / Fax : 09-57-36-04-21

Agréments :

- Agrément national au titre des activités de jeunesse et d'Éducation Populaire par le Ministère de la Jeunesse et des Sports depuis 1970, renouvelé en avril 2023 par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.
- Établissement d'Information, de Consultation et de Conseil Familial par la DDASS depuis 1975 puis Etablissement Vie Affective Relationnelle et Sexuelle par la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité depuis 2018.
- Organisme de Formation Continue depuis 1976 par la DIRECCTE puis la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités. Elle s'adresse aux professionnels de la petite enfance, de l'enfance, de l'action sociale, de l'éducation et de la santé. Certification « QUALIOPI » en mars 2021, confirmée en juin 2022 (audit de surveillance).
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public par le Ministère de l'Éducation Nationale en 2004

Dates repères de notre parcours :



Partenaires

Partenaires :

- Le Planning Familial
- PEP42
- Médecins généralistes, pédiatres et psychologues libéraux
- Associations de protection de l'enfance et prévention (Agasef, Sauvegarde42, Anef...)
- Union Départementale des Associations Familiales 42
- Ligue de l'Enseignement de la Loire
- Maison des Adolescents 42
- Centre Rimbaud
- SOS Violences Conjugales
- AISPAS
- FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves de la Loire)
- APEL (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre)
- Centres sociaux, Maisons de Quartiers, MJC, Amicales Laïques du département
- Fédération des Maisons Familiales Rurales
- CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- Naître et Bien-être
- Établissements scolaires du premier et second degré (Éducation Nationale)
- Délégation de la Loire de l'Autonome de Solidarité Laïque (ASL)

Partenaires institutionnels :

- La Caisse d'Allocations Familiales de la Loire (CAF)
- La Direction Départemental de l'Economie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS)
- Le Conseil Départemental de la Loire
- L'Agence Régionale de Santé AURA (ARS)
- L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion à la Santé (IREPS)
- Le Ministère de la Justice
- Saint-Etienne Métropole
- Les Centres Communaux d'Action Sociale des villes de Roanne, Montbrison, Le Chambon-Fglles
- Les communes de Saint-Etienne, du Chambon Feugerolles, de Montbrison, de La Ricamarie et de Rive de Gier
- La Caisse de Mutualité Sociale Agricole de la Loire (MSA)
- La Région Auvergne Rhône Alpes
- L'Éducation Nationale
- La Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité
- La Préfecture de la Loire
- Les communes de La Talaudière, Sorbiers et Saint-Jean Bonnefonds
- L'École Nationale des Solidarités, de l'Encadrement et de l'Intervention Sociale Régional (ENSEIS)

Partenariats :

L'EPE42 est partenaire actif et participe aux groupes de travail de différents réseaux :

- Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents - REAAP / CAF42
- Conseil Départemental des Services aux Familles - SDSF
- Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance – CDPE 42
- Conseil Local de Santé Mentale – CLSM
- Comité Affaires Sociales de Montbrison
- CTG de Saint-Etienne et La Talaudière/Sorbiers/Saint-Jean-Bonnefonds

ORGANIGRAMME 2022

Bénévoles de gouvernance

Conseil d'administration

Présidente : Mireille BOYER Vice présidente ; Brigitte BRATKO

Secrétaire : Marie GALLARDO

Trésorier : Laetitia PAIRE

Elus : - Loïc TARTAGLINO – Vincent JOUBERT

Membres Honoraires :

Habib ABDENNEBI – Albert MOYNE - Catherine TAVOILLOT depuis le 16/11

DIRECTION - PÔLE ADMINISTRATIF ET FONCTIONS SUPPORTS

DIRECTRICE COORDINATRICE

Pauline PRUVOST

SECRETARIAT

Assistante de gestion/ Référente adm formations

Pascale TRYBUS

ACCUEIL / COMMUNICATION

Nelly TOJEIRA (contrat de prof. A partir du 1/10/21)

AGENT D'ENTRETIEN

Houria SAFSAF

PÔLE ÉCOUTE / SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

INDIVIDUEL et/ou FAMILIAL

PSYCHOLOGUES

Isabelle BRUNAT

Marlène GUILBERT

Mallaury LECHENAUULT

Isabelle LAYES

Aurore MEHEUST

Lucie MEHRENBARGER (depuis le 17/11/22)

CONSEILLERES CONJUGALE & FAMILIALE

Isabelle CHABERT (depuis le 2/09/22)

Caroline SIMON

MÉDIATION FAMILIALE

Laure MEYERSTEIN

ACCUEILLANTES LAEP

Isabelle BRUNAT

Isabelle CHABERT (depuis le 02/09/22)

Monique DEROZIER

Mallaury LECHENAUULT (jusqu'au 31/06/22)

Hayet MESSAI (du 1^{er}/03 au 05/07/22)

Valérie MOLPECERES

Céline PARANDON

Caroline SIMON

EPEI Rive De Gier

Isabelle BRUNAT

Mallaury LECHENAUULT

ANIMATION COLLECTIVE

Isabelle BRUNAT

Monique DEROZIER

Rachida EL GHARRABI

Isabelle LAYES

Mallaury LECHENAUULT

Caroline SIMON

PÔLE FORMATION CONTINUE

FORMATRICES

Isabelle BRUNAT
Monique DEROZIER
Rachida EL GHARRABI
Axele GERBIER
Isabelle LAYES
Laure MEYERSTEIN
Catherine GUINLE
Céline PARANDON
Béatrice FALCAND
Débora AVOLA

Analyse des Pratiques Professionnelles

Monique DEROZIER
Béatrice FALCAND
Catherine GUINLE
Isabelle LAYES
Mallaury LECHENAULT
Aurore MEHEUST
Laure MEYERSTEIN
Céline PARANDON
Isabelle BRUNAT
Rachdia EL GHARRABI
Marlène GUILBERT
Caroline SIMON
Isabelle CHABERT

INTERVENANTS FORMATEURS OCCASIONNELS

Formateurs	Mme France JUPITER	Mr. Jean-Bernard SORIANO (UDSP42)
	Mme Clémence BOUCHET-EHRET	Mr. Jean-Marc ALVES (UDSP42)
	Mme Clothilde CHAZELLE	Mr. Patrick PALAZON (UDSP42)
	Mme Alice MASSARDIER	
	Mme Delphine MOYAT	
	Fatima DOUAKHA	

Gouvernance

Textes fonctionnement associatif : Statuts de 2021, Règlement intérieur de 2021

Instances statutaires : Réunions déclinées en présentiel ou distanciel Visio Teams

- **Commission** : RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) 19 juillet 2022
- Comité de **rédaction** Newsletter : 13 janvier, 25 mars, 9 juin, 9 septembre, 1er décembre 2022
- **Conseil d'Administration** : 4 février, 18 mars, 1^{er} avril, 30 mai, 5 septembre, 14 novembre 2022
- **Bureau** : 3 février, 30 mai, 9 septembre, 10 octobre, 5 décembre 2022
- **Assemblée Générale** : 15 juin 2022

Direction avec l'équipe : Réunions de fonctionnement

Les mercredis 12 janvier – 9 février – 9 mars – 13 avril – 11 mai – 8 juin – 14 septembre – 12 octobre – 9 novembre et 14 décembre 2022

Gouvernance, Direction et Equipe Réunions pour la Coécriture du Projet associatif 2022 - 2025 :

22 janvier, 12 mars et 26 mars 2022

Communication

La communication bénéficie d'un renfort de moyen humain depuis septembre 2021. Deux enjeux principaux sont toujours au cœur :

- 1 (Ré)Actualiser tous nos supports de communication
- 2 Relayer/diffuser de manière ciblée et adaptée chacune des informations aux publics

- Par téléphone :

Un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi par le pôle administratif et permet de répondre aux sollicitations des partenaires, des familles et des professionnels.

- Par mail :

- Aux partenaires institutionnels (notamment CAF, CD42, État, Justice, Éducation Nationale) et acteurs locaux en contact avec les familles : régulièrement à partir du mois de mars 2020 pour informer des actions de soutien à la Parentalité proposées par l'association (notamment l'organisation du Pôle Écoute) ;
- Aux familles accompagnées antérieurement (sous réserve d'accord d'utilisation des données) ;
- Aux structures et professionnels de l'enfance, petite enfance et/ou du secteur médico-social : informations sur le Pôle Écoute et les actions de formations ;

- Par Supports papier : flyers, affiches au sein des structures accueillant des familles pour faciliter l'orientation.

La Fédération et l'ensemble des EPE s'est dotée d'une nouvelle Charte graphique depuis septembre 2022.



- Sur rdv : La directrice se déplace régulièrement ou reçoit les partenaires qui souhaitent connaître davantage le fonctionnement de l'association, les possibilités d'orientation, de partenariat.

- Par voie dématérialisée : Depuis 2021, sous l'impulsion du CA, une newsletter bimestrielle est élaborée avec le comité de rédaction. 5 numéros ont été rédigés et diffusés en 2022.

- **Site internet** : www.epe42.org

L'affichage est paramétré pour les smartphones.

- **Réseaux sociaux** : Facebook : [www.facebook.com – Epe Loire](https://www.facebook.com/EpeLoire)

▪ Pages Jaunes

Nous sommes visibles sur les Pages Jaunes en entrant les mots clés suivants :

*Conseil Conjugal

* Parentalité

* Couple

*Ecoute Parents

* Médiation Familiale

* Consultation psychologique

* Formation Professionnelle

* Enseignement Social

RAPPORT MORAL

Cette Assemblée Générale du 7 juin 2023 est un instant particulier pour notre Association EPE42.

* Nous voici en effet réunis une dernière fois en son siège, 15 rue Léon LAMAIZIÈRE, car fin juin se termine l'hébergement conclu avec la Ville de Saint-Etienne en Mars 1982, soit 40 ans de présence dans le quartier de la Terrasse cher à nos publics et à l'ensemble des salariés, intervenants et administrateurs.

* Nous voici aussi arrivés à un très bel âge depuis sa création en Mai 1963 : 60 ans d'activités sur la LOIRE afin d'accompagner les familles et les professionnels de l'enfance, au fil des décennies avec les évolutions de la parentalité ou les transformations de la famille.

A ces deux faits, j'associe Henri TAVOILLOT (1920-1997) fondateur du Cercle d'information des parents et des éducateurs (CIPE) en 1963 devenue EPE42, et signataire de la première convention de ces locaux.

Voici donc la rétrospective 2022 en lien avec l'équipe des salariés et avec les bénévoles de gouvernance.

Un moment important : la coécriture du projet associatif 2022-2025

Pour donner sens à ses activités, l'ensemble des salariés et des administrateurs de l'EPE s'est interrogé sur sa visibilité, sa communication, son adaptabilité, ses publics, son organisation et son développement.

La réflexion menée en réunions met en avant nos orientations : S'adapter, développer et innover pour Faire avec les publics qu'ils soient parents (Écoute) ou professionnels (Formation).

- Pôle Écoute, au plus près des attentes des familles diversifiées pour leur soutien parental, et des enfants, dans des formats et lieux variés : individuel ou collectif, dans nos locaux ou ceux de partenaires.

- Pôle Formation au plus près des besoins des professionnels de l'enfance ou d'autres publics.

Ces missions s'inscrivent dans le cadre de la Charte nationale du soutien à la parentalité de mars 2022.

Un fonctionnement partagé : l'implication de l'équipe des salariés et des bénévoles du CA

Pour les salariées et les professionnels

La mission de coordination du pôle Formation est confiée à Rachida EL GHARABI.

Nous accueillons quatre salariées : Lucie MEHRENBARGER, psychologue, et Isabelle CHABERT, CCF, pour différentes missions (Accueillante LAEP, entretiens ou permanence d'écoute, animation collective, APP), et Aline UZEL pour l'animation du réseau REAAP pour le territoire Loire Nord.

La polyvalence et l'expertise des salariées sont confortées par des formations internes ou externes pour favoriser la pluridisciplinarité et la transversalité, donc le Savoir-faire et le Faire ensemble.

Pour la gouvernance de la structure

Vincent JOUBERT (ancien directeur de la MDA, aujourd'hui directeur de pôle à la Sauvegarde42) nous rejoint en tant qu'administrateur en juin 2022.

Dans le cadre légal des activités de l'équipe et des publics

Nous avons renouvelé le DUERP et approfondi la mise en pratique du RGPD.

Dans le cadre de nos agréments

* Avec la Fédération Nationale des Écoles des parents et des éducateurs (FNEPE) : notre participation au numéro vert pour le soutien à la parentalité se poursuit en 2022 : **Allo parents en crise 0805 382 300**

* Notre certification QUALIOPi est confortée lors de l'Audit de surveillance QUALIOPi en juin 2022.

Communiquer largement : Se faire connaître et Faire savoir

* En participant à des groupes de travail et à des instances départementales comme le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF), le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de Saint-Étienne et de Roanne, ou certaines Conventions Territoriales Globales (CTG) avec la CAF et les communes.

* En réactualisant nos offres sur catalogues de formation selon les expériences de terrain ou les demandes

* En proposant des thématiques actuelles dans La Lettre bimestrielle par exemple en 2022 : Enfance et petite enfance, Handicap en famille, Identité de genre, Soutien à la parentalité et REAAP, Droits de l'enfant.

Intervenir avec les partenaires sur d'autres territoires avec leurs publics

- * La CAF : depuis octobre 2022, nous portons l'Animation du REAPP sur Loire Nord (Loire Forez/Forez Est et le Roannais).
- * Avec l'UDAF et NAÎTRE et BIEN ÊTRE, dans le cadre de l'Appel à Projets «1000 premiers jours », nous animons une action ciblée sur le territoire « Cités Éducatives » de Saint-Étienne. Les permanences d'Écoute se déroulent dans l'Unité Mobile (BUS itinérant) de l'UDAF au 1er trimestre 2022.
- * Trois Cafés des parents se sont déroulés sur le thème de « la Fratrie et du handicap » pour les Pep42.
- * Nous participons au dispositif « Parrainage » de l'UDAF, avec la participation d'une psychologue de l'EPE lors de l'entretien avec les futurs Parrains/Marraines.

Bilan 2022

- * Une année 2022 porteuse d'élan et de réflexions, marquée par un budget équilibré.
- * Un accompagnement du Comité des financeurs avec un dialogue toujours fructueux.
- * De vifs remerciements à « Loire prévention suicide », un partenaire de longue date, pour leurs dons en numéraire et en matériel, suite à leur cessation d'activités.

Perspectives 2023

- Structurer et continuer le déploiement de notre Pôle Écoute départemental.
- Poursuivre le projet partenarial avec Naître et Bien être et l'Udaf, sur le quartier Tarentaise -Beaubrun - Couriot, à destination des jeunes parents dans le cadre des 1000 premiers jours.
- Participer activement à la formation continue des professionnels de la petite enfance sur les deux départements de la Loire et de la Haute Loire, dans le cadre de la Stratégie Pauvreté, Axe Formation des professionnels de la petite enfance, avec une diversification des sessions proposées dans le cadre du « Plan national -ambition enfance égalité » mais également une poursuite de l'accompagnement des responsables des Relais Petite Enfance via des séances d'APP.
- Renouveler notre labellisation IPERIA.
- Conforter la diversification des services proposés.
- Prendre nos marques dans le nouveau quartier de notre future localisation.
- **Partager nos 60 ans, le samedi 23 septembre après midi au « Théâtre du Tiers Lieu » à la Ricamarie.**

Le Conseil d'Administration renouvelle aux salariés et intervenants sa reconnaissance pour leur professionnalisme auprès des enfants, des parents et des familles, et de toutes les personnes en formation. J'associe à l'expression de cette reconnaissance les représentants des différentes collectivités territoriales (communes), l'État et notamment la DDETS, l'ARS, la Justice, l'Éducation Nationale, le Département, la CAF, avec aussi le monde associatif et celui de l'économie sociale et solidaire.

Nous espérons qu'ils restent attentifs à nos projets et aux engagements pris pour le maintien d'un service de qualité pour nos prestations d'action sociale et éducative, de prévention et de médiation familiale.

A Saint Étienne, au siège rue Léon Lamaizière, le 7 juin 2023. Mireille BOYER, Présidente EPE 42

HOMMAGE À ALBERT MOYNE 1925-2022

Albert, membre honoraire, nous a quittés le 25 août 2022.

Cofondateur de l'École des parents et des éducateurs de la Loire et de Saint Etienne en 1963, il en devient l'élément ressource en tant qu'**Animateur, Formateur, Conseiller conjugal et familial, et Administrateur** jusqu'en 2018.

D'abord enseignant en philosophie, il anime dès 1970 des « dynamiques de groupes » pour conforter les pratiques des professeurs pour les apprentissages des élèves. Devenu Conseiller conjugal et familial (CCEF), il accompagne les relations familiales et conjugales, face à des situations de questionnements individuel, conjugal ou familial.

Il fut aussi administrateur et Membre actif de la Fédération nationale des Epe. Président de l'ANCCEF (Association Nationale des CCEF) de 2002 à 2005, il représente la FNEPE au Collectif des responsables nationaux des associations CCEF et à la présidence de plusieurs jurys de Conseil Conjugal et Familial. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de référence, dont

Vivre et penser le conseil conjugal et familial (Chronique Sociale, 2013).

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

L'année 2022 a été dynamique, sous l'impulsion des projets nés ces deux dernières années d'une part, mais également dans une poursuite des activités historiques et fondatrices, dans un souci constant d'adaptation et de qualité d'accueil des familles et des professionnels.

Nous renouvelons cette année le choix de présenter nos activités, regroupées en deux pôles, en cohérence avec la définition des missions de l'association présentée en page 3.

Nous sommes fiers de la structuration et du développement de l'ensemble de nos actions sur le territoire Ligérien et avons à cœur de poursuivre cette dynamique dans les années à venir, toujours avec un principe d'adaptation aux réalités des Familles et des Professionnels.

Pauline PRUVOST – Directrice de l'EPE42

LE PÔLE ÉCOUTE – SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

A/ Les dispositifs individuels et/ou familiaux

1. Permanence d'écoute physique ou téléphonique
2. Permanence d'écoute nationale – N° Vert
3. Entretiens – Accompagnement psychologique
4. Entretiens – Accompagnement du couple et/ou de la famille
5. Espace de Parole et d'Ecoute Itinérant – Rive de Gier
6. La Médiation Familiale

B/ Les dispositifs collectifs

7. Le Lieu d'Accueil Enfant Parent
8. Les groupes de parole / animations collectives

C/ La mission d'Animation du Réseau

LE PÔLE FORMATION ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

1. La formation continue des Assistant(e)s-Maternel(le)s (ASSMAT) et Salarié(e)s du Particulier Employeur (SPE)
2. La formation continue de l'EPE42 – Tout public
3. L'Analyse des pratiques professionnelles

LE PÔLE ÉCOUTE – SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

A/ Les dispositifs individuels et/ou familiaux

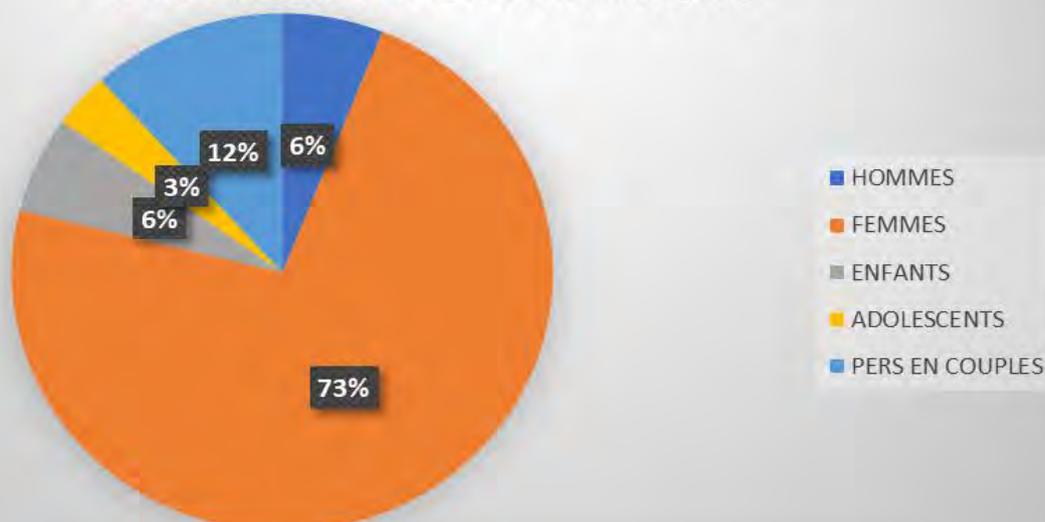
1. Permanence d'écoute physique ou téléphonique

Au sein de ses différentes permanences, l'EPE42 propose une écoute pour toute personne voulant échanger, s'informer, sur des sujets tels que les relations familiales, l'éducation, la scolarité, la santé, le droit de la famille... Ce service propose une écoute bienveillante, un éclaircissement, ou une orientation. Ce soutien est assuré par plusieurs professionnelles de l'EPE42, spécialisées dans l'écoute, et agissant chacune dans différents domaines.

- **Accueil physique et téléphonique des permanences (gratuit et sur rendez-vous) :**

- ✓ **À Saint-Étienne :** ☎ **04.77.92.67.48** (*Inter Services Parents et Service Écoute-Jeunes*)
 - Les lundis de 16h à 19h, assurée par une psychologue
37 permanences réalisées –
85 entretiens physiques programmés – 68 réalisés – 17 absences, rdv non venu – 10 entretiens tel.
106 bénéficiaires (dont 72 femmes, 8 hommes, 11 couples, 1 jeune fille et 3 garçons)
 - Les vendredis de 14h à 17h dans les locaux de l'EPE 42. Cette permanence est assurée par une Conseillère Conjugale et Familiale. L'association est en effet reconnue Établissement d'Information de Conseil Conjugal et Familial et perçoit à ce titre un financement de l'État (ex DDCS – Égalité aux droits des femmes et à l'égalité femmes / hommes).
33 permanences réalisées – 59 entretiens physiques programmés (45 réalisés) et 15 téléphoniques
70 bénéficiaires (dont 38 femmes, 10 hommes, 13 couples, 4 jeunes filles et 5 jeunes garçons)
- ✓ **À Montbrison :** ☎ **04.77.58.04.55** sur rendez-vous à la Maison des Permanences et réservée aux habitants de la commune, assurée en alternance par une psychologue et une conseillère conjugale et familiale.
Deux permanences par mois : Le premier mercredi et troisième mardi du mois, de 9h à 12h au premier semestre, et les 1^{er} et 3^{ème} mercredis matin du mois au second semestre.
20 permanences réalisées en 2022.
15 entretiens physiques réalisés (+ 2 annulations). 22 bénéficiaires (dont 12 femmes, 1 homme, 2 couples, 1 fille et 4 garçons ados)
- ✓ **À Saint-Étienne :** Permanences d'information sur la médiation familiale à la Maison de Justice et du Droit, le 1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 16h.
En raison du contexte sanitaire, cette permanence a repris depuis mars 2022.

Typologie des bénéficiaires des permanences d'écoute tous lieux confondus



Poursuite expérimentation 2021

✓ Roannais agglomération :

Depuis mai 2021 : Permanences d'écoute assurée par deux psychologues de l'association, 3 à 4 fois/mois, au sein des 8 centres sociaux du territoire (5 à **Roanne**, 1 à **Mably**, 1 au **Coteau** et 1 à **Riorges**), à tour de rôle. Chaque structure aura accueilli 3 permanences.

La prise de rdv se fait soit auprès des référents familles des CS soit auprès de l'EPE42 via un outil partagé qui respecte l'anonymat des familles.

26 permanences – 43 entretiens réalisés – 4 entretiens non honorés

45 bénéficiaires dont 43 femmes, 1 jeune fille et 1 garçon



✓ Vallée de l'Ondaine :



Depuis septembre 2021, sur les communes de **La Ricamarie** et du **Chambon-Feugerolles**.

Deux permanences d'écoute par mois, sur chacune des communes.

A La Ricamarie : Le premier lundi du mois, de 9h à 12h et le 3ème vendredi de 13h30 à 16h30, dans les locaux du Relais Petite Enfance

20 permanences ont lieu entre 2022 : 44 entretiens réalisés, avec 19 mamans, 16 pères et 11 jeunes (2 Filles et 9 Garçons)

Au **Chambon-Feugerolles** : Le 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois, de 10h à 13h au sein de l'Espace Jeunesse

10 permanences ont été réalisées : 23 entretiens avec 10 mères, 1 père, 11 ados dont 10 filles.

Pour les deux communes, les familles prennent contact directement avec la professionnelle concernée pour programmer le rdv.

Nouveauté 2022 :

Dans la dynamique de déploiement des Lieux d'Écoute sur les territoires prioritaires, un partenariat avec la Maison de Quartier du Soleil a été initié et a pu se confirmer grâce au soutien de l'Etat dans le cadre de l'Appel à projets Stratégie Pauvreté.

Après des temps de rencontre avec l'équipe de la Maison de quartier et des partenaires du territoire, des permanences d'écoute se sont mises en place au sein de la structure à partir de juin, exclusivement pour les familles du quartier, le lundi après-midi de 13h30 à 15h30.

11 permanences d'écoute ont eu lieu entre juin et décembre 2022. 5 entretiens avec 5 femmes ont été réalisés. L'identification par les familles nécessite du temps.

Organisation 2022 et Perspectives 2023

Les deux réponses d'accompagnement complémentaires proposées (permanence + entretien) visent à apporter un soutien aux parents et aux jeunes, à les rassurer, à prévenir les difficultés (relais d'information et d'orientation...) et à offrir un espace d'écoute et de parole individuel aux jeunes. Experte de la petite enfance, l'équipe des 5 psychologues de l'EPE travaillent dans la complémentarité, elles ont une analyse systémique de la situation familiale et peuvent accompagner chaque membre de la fratrie individuellement. Cet accompagnement, accessible aux personnes en situation précaire est une 1ère réponse complémentaire à l'offre de soin proposée par les libéraux et le CMPP souvent saturée ou inaccessible.

Les permanences gratuites et ouvertes à tous, en accueil physique ou téléphonique, constituent une réponse fondamentale : un premier temps d'écoute et d'échange avec un professionnel permet en effet souvent de rassurer, permettre la prise de recul nécessaire pour désamorcer un conflit, déculpabiliser, orienter...

L'intérêt et le rôle fondamental des permanences d'écoute, réaffirmés en 2020 et 2021 lors de la crise sanitaire, se sont confirmés tout au long de l'année 2022. Le déploiement des permanences sur les nouveaux territoires ([vallée de l'ondaine](#), [Roannais Agglo](#), [quartier du Soleil à Saint-Etienne](#)), le maintien de l'accueil des familles pendant la moitié des vacances scolaires ont permis de répondre à l'augmentation des sollicitations des familles.

Aussi, nous souhaitons réaffirmer ici l'enjeu et le rôle essentiel des permanences d'accueil et d'écoute, physique et téléphonique, gratuites, ouvertes à tous, anonymes, identifiées et régulières. La poursuite de la diversification de nos financements et la reconnaissance de notre mission de Lieu d'Ecoute, a permis de structurer une offre et une réponse aux demandes des familles et des professionnels des différents territoires.

Le projet *Paroles de jeunes parents*, mené en partenariat avec l'UDAF et l'association Naître et bien-Etre, dans le cadre d'un Appel à Projet de l'Etat (Stratégie Pauvreté) sur l'axe *Lutte contre la reproduction des inégalités pendant la période des 1000 premiers jours* s'est mis en œuvre au premier semestre 2022. Le projet concernait exclusivement le territoire cible de l'AAP, à savoir le quartier Cité Educative de Saint-Etienne, soit [Tarentaise Beaubrun Couriot](#). Des temps d'écoute et de parole, dans un cadre individuel et collectif, hors des structures existantes, co-animées par une professionnelle de l'EPE et de NEBE, ont été proposés sur le territoire, à destination des jeunes et futurs parents. L'action s'est déroulée dans une période encore fortement impactée par la situation sanitaire. Le nombre de bénéficiaires directs a été moins important qu'espéré. Par contre, le projet s'est adapté et s'est conclu par un temps de formation/sensibilisation à destination des professionnels Enfance/Petite Enfance du territoire. Plus d'une quinzaine de professionnels était présents pour échanger autour du sujet choisi collectivement : Un psy, pour quoi et pour qui ? Comment accompagner les parents ?

Cette matinée a été animée par les deux psychos référentes du projet, l'une salariée de l'EPE42 et l'autre de l'association Naître et bien-être.

Lors du bilan partagé avec les partenaires du territoire, le souhait était celui d'une poursuite de l'expérimentation de ce projet, si l'AAP était reconduit. C'est dans cette dynamique que l'EPE a déposé une demande de renouvellement du projet, sous une forme adaptée, dans le cadre de l'AAP sorti à l'automne 2022.

Le projet est toujours mené en partenariat avec l'UDAF et NEBE et se déroulera sur le même territoire au premier semestre 2023.

Nous remercions à nouveau la CAF, le Département, l'ARS et l'Etat pour leur confiance et soutien financier indispensable pour le développement et la structuration de nos lieux d'écoute, au plus près des familles ligériennes.

Au vu des sollicitations des familles, nous poursuivons le renforcement de nos services existants avec le recrutement d'une psychologue en fin d'année 2022.

Dans le cadre de la Stratégie Pauvreté, Saint-Etienne Métropole nous accompagne pour le déploiement de nouveaux Pôle Ecoute à la rentrée scolaire 2023/2024 : les territoires de [Saint-Chamond](#), [La Talaudière/Saint-Jean-Bonnefonds/Sorbiers](#) sont concernés. Le premier semestre sera consacré à la rencontre avec les acteurs locaux de ces deux territoires.

2. Permanence d'écoute nationale – N° Vert - 0 805 382 300

Notre Fédération Nationale, la FNEPE, a, dès l'annonce du 1er confinement porté la réflexion autour de la nécessité d'apporter un soutien aux familles dans cette période inédite, sous une forme renouvelée et adaptée au contexte.

Le projet d'une ligne téléphonique nationale, gratuite pour les familles, est né et s'est mis en œuvre avec l'appui des différentes EPE volontaires. La ligne « Allô Parent confiné » a été opérationnelle dès le 1^{er} Avril 2020 avec une ouverture 6j/7, de 10h à 22h. Soutenue par le Secrétariat d'État en charge de la famille, cette initiative s'est poursuivie tout au long de l'année 2020 (changement de nom en mai « **Allô Parents en crise** »), s'est prolongée en 2021 puis en 2022.

2022 fut l'année d'une activité en forte progression.

En 2022, 20 EPE réparties sur l'ensemble du territoire se sont mobilisées sur ce projet.

L'équipe pluridisciplinaire d'une quarantaine d'écoutes (bénévoles ou salariés des EPE) est composée de psychologues, conseillères conjugales et familiales, médiateurs familiaux, travailleurs sociaux.

En 2021, la FNEPE a créé un poste de coordinateur, animé des séances d'intervision mensuelles entre écoutes pour assurer la dynamique et qualité du projet.

En 2022, « Allo, parents en crise » a été sollicité 4 616 fois et 2 087 entretiens ont été menés (soit en moyenne 187 appels traités par mois).

Entre 2021 et 2022, cela représente **une augmentation de 63% du nombre de sollicitations** (2 830 vs 4 616) **et de 43% celui des appels traités** (1 461 vs 2 087).

La différence entre le nombre de sollicitations et les appels traités s'explique par les appels effectués en dehors des heures d'ouverture de la ligne (32%) ou lorsque les écoutes sont déjà tous en appel.

Ligne généraliste, « Allo, parents en crise » permet d'aborder une multitude de sujets liés à la parentalité et à la vie quotidienne des familles : les questions d'éducation et d'autorité, la vie de couple, les relations

familiales conflictuelles, la scolarité, les addictions, la perte d'un proche, etc... On note cependant des sujets plus prégnants.

En 2022, le fichier statistique rempli par les écoutes après chaque appel a évolué pour mieux rendre compte des problématiques abordées.

La violence des adolescents qui était contenue dans l'item « troubles du comportements » a été retirée et s'intitule maintenant « violences intrafamiliales » (les violences conjugales sont quant à elles contenues dans un autre item).

Deux autres catégories d'appels ont été créées « questions éducatives » et « mal-être » qui font partie des principales thématiques abordées cette année. Comme en 2021, les conflits entre parents et enfants constituent le principal motif d'appels, puis la problématique des relations intrafamiliales et celle liée à la scolarité.

L'EPE42 a poursuivi son engagement au sein de ce projet tout au long de l'année 2022 et l'aventure se poursuit aujourd'hui.

Deux professionnelles de l'équipe ont assuré 37 permanences d'écoute téléphoniques de 3 heures dans le cadre de ce n° vert national, en 2022. Elles ont par ailleurs participé à 2 séances d'intervision avec les autres écoutes du N° Vert et deux réunions de suivi de l'action portées par la FNEPE.

Notre participation à cette expérimentation reconnue au niveau national a été permise grâce au soutien de l'État (financement de la FNEPE), de la CAF (FNP) et de l'ARS.



**UNE QUESTION ?
UN CONSEIL ? DES DOUTES ?
BESOIN DE PARLER ?**

**Ne restez pas seul,
des professionnels
vous répondent...**

Du lundi au vendredi : 10h-13h et 14h-20h
Le samedi : 10h-13h
Anonymat et confidentialité des échanges



www.ecoledesparents.org

Avec le soutien de



3. Entretiens – Accompagnement psychologique

Un soutien est proposé à toute personne voulant rencontrer une psychologue, et désirant être accompagnée pendant une période difficile de sa vie : difficultés personnelles (vie affective, dépression, deuil...), ou familiales (crises de couples, séparations, communication avec l'adolescent...).

Les entretiens sont réalisés sur rendez-vous dans les locaux de l'EPE et la participation financière se calcule en fonction du quotient familial (de 25 à 45 euros).

Ce service a été assuré par 3 psychologues en 2022. Elles participent à des séances d'Intervision. Une quatrième psychologue a rejoint l'association en novembre et assure l'accompagnement des familles le vendredi après-midi.

512 entretiens physiques réalisés (595 programmés) dont 57 dans le cadre de l'Ecoute Jeune.

150 familles ont été accompagnées dont : 6 hommes, 16 femmes, 1 couple, et 144 jeunes et 4 fratries.

70 filles : 20 de moins de 6 ans, 28 entre 6 et 12 ans, et 22 plus de 12 ans

76 garçons : 20 moins de 6 ans, 40 entre 6 et 12 ans et 16 plus de 12 ans



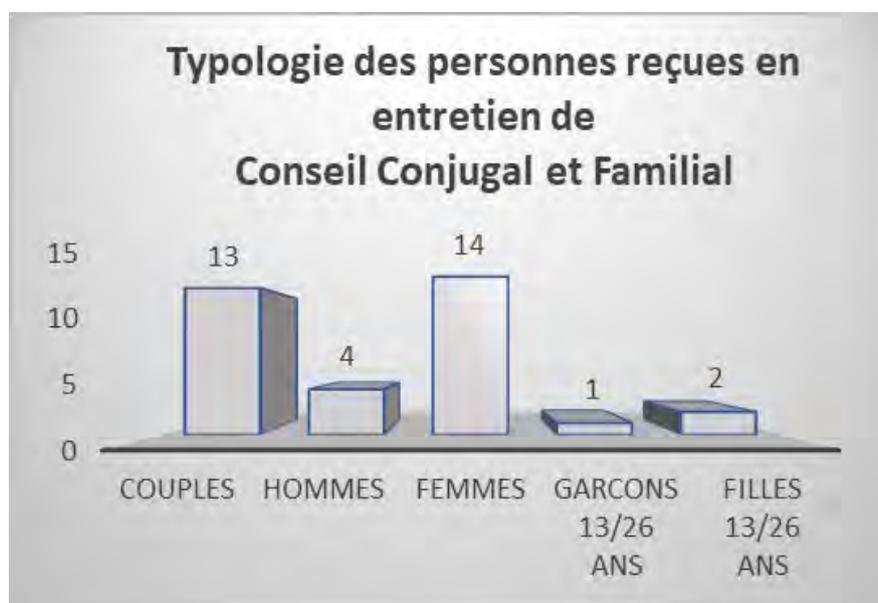
4. Entretiens – Accompagnement du couple et/ou de la famille

Le Conseil conjugal et familial a pour objectif d'offrir un lieu de parole et d'écoute active aux personnes qui le demandent, en vue de clarifier leur situation ou leurs problèmes de couple, de famille ou d'éducation et de leur permettre d'évoluer.

Ces entretiens sont assurés par une conseillère conjugale et familiale, professionnelle de l'écoute et de la relation d'aide, liée par des règles déontologiques (confidentialité, impartialité, respect des personnes).

Les entretiens sur rendez-vous ont lieu dans les locaux de l'EPE et la participation financière se calcule en fonction du quotient familial.

53 entretiens ont été réalisés (76 programmés) 46 personnes ont été accompagnées dans le cadre d'entretiens individuels dont 13 couples et 14 femmes, 4 hommes, 1 garçon et 2 jeunes filles. Cela représente un total de 89 entretiens.



5. Espace de Parole et d'Ecoute Itinérant – Rive de Gier

Le projet est né fin 2017 dans le cadre d'un appel à projets de l'ARS.

Les actions se sont adaptées à partir des demandes exprimées. Suite aux comités de pilotage avec l'ensemble des partenaires, de nouvelles actions ont été expérimentées afin de répondre au mieux au besoin des jeunes et des parents. Pour répondre à la dynamique de ce projet, l'EPE 42 a mis à disposition une 2^{ème} psychologue depuis septembre 2019. Elle est notamment intervenue pour coanimer des groupes de parole au sein du lycée professionnel René Cassin et assurer des temps de rencontre auprès des jeunes fréquentant le local de la permanence du service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde 42. Le projet se décline dans différents lieux, afin d'être au plus près des jeunes et des familles : les deux Centres Sociaux de la commune, le local de la Prévention Spécialisée, le lycée René Cassin.

Depuis 2020 et la crise sanitaire, les demandes des jeunes, des parents mais également des professionnels pour des accompagnements n'ont cessé d'augmenter. Grâce au soutien renouvelé des différents partenaires (Etat et Ville dans le cadre de la Politique de la Ville, CAF et ARS), nous avons pu poursuivre ce projet avec une présence adaptée à l'évolution du contexte et des demandes en 2021 puis en 2022. Un comité de pilotage réunissant les partenaires financiers et les acteurs locaux se réunit à minima une fois par an pour décider collectivement de l'évolution des modalités et lieux d'intervention. En septembre 2022, lors de ce comité de pilotage, nous avons annoncé au partenaire le soutien renouvelé de l'ensemble des financeurs, avec une augmentation significative du financement de l'ARS. Il a alors été décidé de privilégier l'augmentation du temps de la psychologue pour l'accueil et l'accompagnement dans un cadre individuel, le lundi après-midi. Depuis début octobre, une psychologue est donc à disposition le lundi journée au CS Armand Lanoux et le mardi matin au CS Henri Matisse.

La communication, stoppée depuis plusieurs mois faute de pouvoir répondre à toutes les demandes, a repris (flyer ci-contre). Les interventions collectives au sein du lycée René Cassin ainsi que la présence mensuelle lors de la permanence de la Prévention Spécialisée ont également repris très vite après la rentrée scolaire.

Lors de ce comité de pilotage, l'ensemble des partenaires ont à nouveau salué cette action : la présence des psychologues et des espaces de parole constitue une véritable ressource permettant de désamorcer des situations conflictuelles au sein de familles, soutenir les jeunes dans leur construction ou mal-être.

En 2022 : 108 entretiens individuels ont été réalisés dans le cadre de l'accompagnement de 35 jeunes : 25 filles et 10 garçons + une maman.

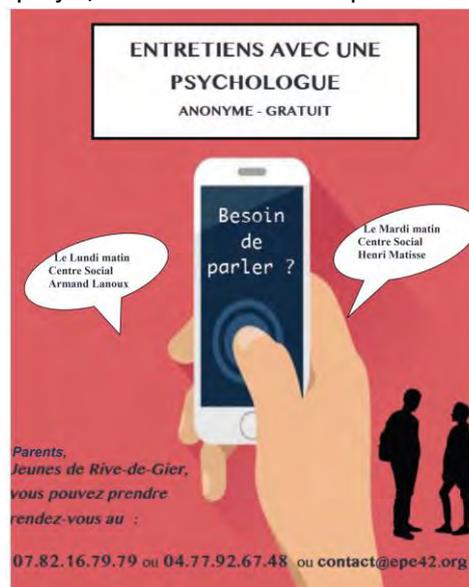
4 sont âgés entre 9 et 11 ans, 15 entre 12 et 15 ans, 8 entre 16 et 18 ans et 8 ont plus de 18 ans.

34 entretiens ont été réalisés dans le cadre de la permanence au CS Henri Matisse, dont 7 entretiens Parents/enfants. 12 filles, 14 garçons, et 13 parents (dont 1 papa) ont été concernés.

32 interventions au sein du lycée René Cassin : 2 séances de coanimation de groupe de parole avec des groupes classes pour débattre, échanger, s'informer sur des sujets d'actualité : 173 garçons et 207 filles, soit 380 élèves.

8 matinées de présence de la psychologue sur le temps de permanence de la Prévention Spécialisée qui ont donné lieu à des demandes d'accompagnement individuel.

Le financement complémentaire de l'ARS a permis de renforcer le temps de psychologue pour des accompagnements individuels. L'objectif était également de développer les temps d'échange collectifs, soit entre parents soit entre jeunes, à la demande des partenaires. Des actions type groupe de parole de parents ont ainsi été préparés avec le CS A. Lanoux et seront réalisés au premier semestre 2023. Un nouveau partenariat est également en cours d'élaboration avec le collègue Louise Michel.



Perspective 2023 :

Le projet partenarial poursuit sa dynamique depuis le début d'année, dans une perspective pérenne. L'EPE participe aux groupes de travail dans le cadre de la CTG sur le territoire ainsi qu'aux réunions concernant le CLSPD. L'EPE et le projet sont identifiés et reconnus par l'ensemble des acteurs locaux. Un nouveau partenariat est en cours avec un établissement scolaire, la reprise du format collectif est souhaitée, les demandes d'accompagnement individuels ne cessent d'augmenter...

6. La Médiation Familiale

Définition officielle de la médiation familiale

« La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et les responsabilités des personnes concernées par des situations dans lesquelles un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision – **la médiatrice familiale** – favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. »

Il s'agit d'accueillir, accompagner, recevoir les membres d'une même famille en situation de conflit, pour : établir une communication constructive, identifier la source du conflit et organiser l'avenir.

Elle répond aux besoins de favoriser : la coparentalité, autour de la séparation, le maintien des liens intra-familiaux ainsi qu'une recherche de compréhension et d'accord entre les membres de la famille.

La médiation familiale se déroule en plusieurs étapes :

- L'entretien d'information, d'une durée d'une heure (Financé par la CAF et sans engagement) au cours duquel le médiateur présente le fonctionnement de la médiation
- Les entretiens de médiation familiale d'une durée d'une heure et demie à deux heures.

Les accords de médiation familiale peuvent être homologués par le juge.

Chaque personne en médiation assume le coût des entretiens (hors entretien d'information) selon ses ressources et d'après un barème national établi par la CNAF – ces paiements viennent en déduction sur le montant de la prestation de service de la CAF42.

La médiatrice familiale exerce plusieurs missions :

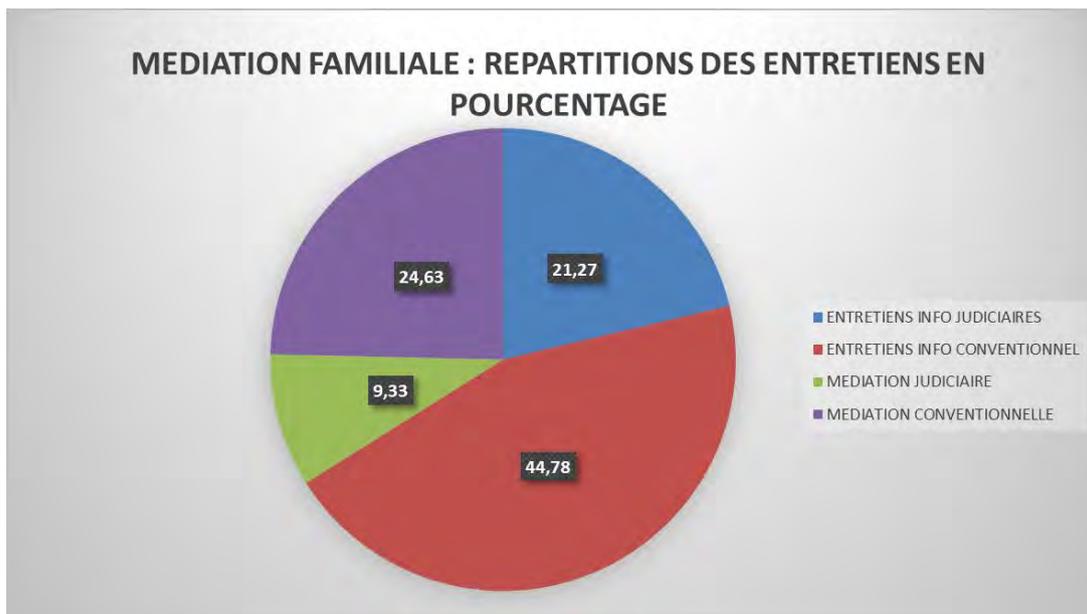
- Recevoir les personnes en entretien de médiation familiale,
- Effectuer des tâches administratives,
- Travailler en réseau avec les différents partenaires,
- Se former en continu,
- Participer chaque mois à des séances d'analyse de la pratique professionnelle d'une durée de 3 heures,
- Promouvoir la médiation familiale,
- Animer des permanences d'information à la médiation familiale auprès du public en partenariat avec la Justice (à la Maison des Avocats, le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 10h à 12h ; à la Maison de Justice et du Droit, le 1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 16h).

En 2022, le service de médiation familiale a été maintenu à 0,70 ETP.

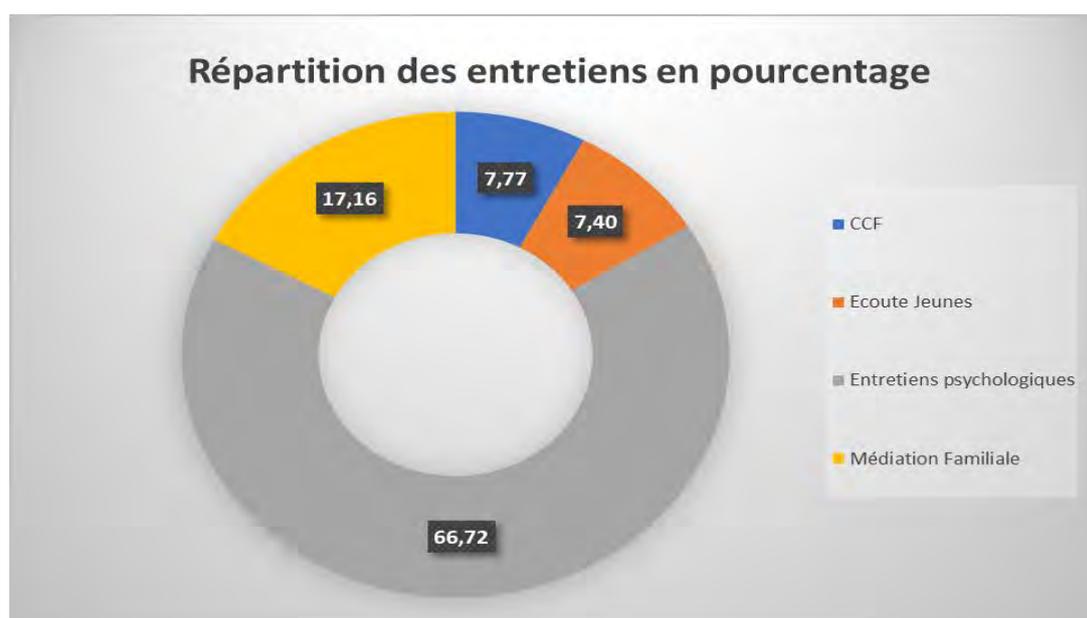
La tendance à la hausse des sollicitations depuis plusieurs années s'est stoppée. On constate une augmentation des demandes de médiation dans un cadre conventionnel et moins dans un cadre judiciaire (sur ordonnance ou injonction du juge). Au total, 177 entretiens d'informations ont été réalisés (physique ou téléphonique), contre 194 en 2021. 28 médiations familiales ont été réalisées et terminées sur l'année dont 6 médiations judiciaires et 22 médiations conventionnelles. 9 médiations familiales ont démarré en 2022 et sont encore en cours, dont 3 judiciaires et 6 conventionnelles.

La médiation familiale en chiffres :

	Cadre judiciaire	Cadre conventionnel
Nombre d’entretiens d’information préalable	57	120
Nombre de séances de Médiation Familiale	25	66



Le pôle écoute individuel – Bilan des entretiens en 2022



B/ Les dispositifs collectifs

7. Le LAEP Les Petits Poucets

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal est ouvert depuis 2013 sur les communes de **Saint-Jean Bonnefonds, Sorbiers et La Talaudière**. C'est un lieu convivial, où les enfants et les parents se côtoient dans une ambiance agréable, accueillis par 2 professionnelles formées à l'écoute, avec lesquelles les parents peuvent échanger leurs expériences sur l'éducation des enfants. Les petits retrouvent des copains et partagent avec eux des moments de jeux.

La particularité et richesse de l'équipe des accueillantes de l'EPE42 est toujours sa pluridisciplinarité. Une professionnel Conseillère Conjugale et Familiale de formation a rejoint l'équipe en septembre 2022.

La fréquentation des familles au sein des 3 lieux a été en augmentation et très dynamique au printemps 2022. La tendance depuis la rentrée de septembre est très inégale selon les communes : en baisse significative à Sorbiers et à Saint-Jean-Bonnefonds mais régulière et toujours importante à La Talaudière.

Éléments de contexte significatif :

Le premier semestre 2022 a été encore marqué par la crise sanitaire, notamment le premier trimestre avec une circulation importante du virus. La situation s'est ensuite améliorée et les protocoles supprimés.

Contexte interne : déménagement de locaux à Saint-Jean-Bonnefonds fin août 2022, avec un nouvel accueil dès la rentrée de septembre. Baisse de la fréquentation car temps de communication et d'identification par les familles et les partenaires nécessaires.

A Sorbiers, le départ des familles qui fréquentaient le LAEP régulièrement était attendu : reprise du travail et/ou scolarisation des enfants. La communication avait été anticipée au premier semestre mais n'a pas encore porté ses fruits.

A noter, l'arrivée de nouvelles familles à La Talaudière au printemps, hébergées au CADA.

Dans ce contexte, nous pouvons dire que les objectifs ont été atteints à différents niveaux :

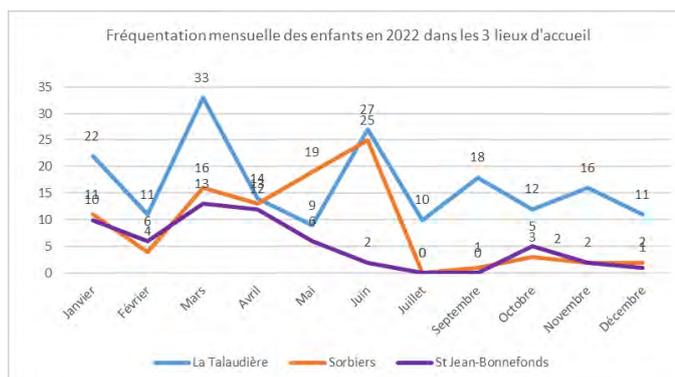
- Les 3 espaces du LAEP sont restés ouverts aux familles « normalement » au premier semestre, avec un binôme régulier : le LAEP, a plus que jamais, répondu au besoin de lieu de socialisation pour les enfants et les parents.
- La majorité des familles fréquente le lieu de manière très régulière, de l'ouverture à la fermeture de la séance. Elles attendent ce moment particulier et se sont appropriés cet espace ;
- Par ailleurs, la coordination et communication avec les communes a continué de se renforcer.

La comparaison avec la fréquentation des années antérieures est impossible (pandémie, confinement...).

On constate une évolution dans l'âge des enfants accueillis :

- Augmentation des 2-3 ans. Cela répond sûrement à une baisse de la scolarisation des enfants à 2 ans. Certains parents ont vraiment investi le lieu comme une étape de préparation à la socialisation avant l'entrée à l'école ;
- Légère baisse des enfants de moins de 1 an : les enfants font la sieste le matin et l'après-midi. Frein à la fréquentation pour certaines mamans, surtout en période hivernale.
- Aucune femme enceinte cette année (3 en 2021)

Concernant la fréquentation des enfants âgés de 4 à 6 ans alors que l'instruction est obligatoire : présence de ces enfants dans le cadre d'une fratrie, lors de l'absence de l'enseignant (maladie ou grève) ou maladie de l'enfant (éviction scolaire lié au protocole sanitaire mais suffisamment en forme pour se déplacer) ou encore sur un petit temps après l'école (à la demande de certains enfants qui fréquentaient le LAEP auparavant, une « étape sur le chemin du retour »). Une famille a fait le choix de l'instruction à domicile et fréquente le LAEP, comme lieu de socialisation.



Efficacité des actions de communication et de promotion du lieu :

En 2022, positionnement toujours difficile entre nécessité et volonté de communication large, régulière, et une réalité d'accueil limitée à SJB et La Talaudière... En septembre, afin de favoriser la venue de nouvelles familles, nous avons fait le choix d'un plan d'actions de communication spécifique :

- A Sorbiers : suite au constat de l'absence de famille avec des enfants scolarisés à l'école à proximité du LAEP (contrairement aux années précédentes), distribution de flyer devant l'école avec une invitation à visiter le lieu ;
- une portes-ouvertes « Partenaires » prévue le mardi 3 janvier 2023 dans les nouveaux locaux de SJB (réalisé en novembre à Sorbiers en 2021)
- Distribution régulière de flyers à la sortie de l'école proche de chacun des 3 sites et des partenaires (crèche notamment).

Par ailleurs, les communes ont continué d'être très actives sur la communication autour du lieu, notamment au moment de la rentrée scolaire : panneaux lumineux, site internet...

Le flyer a été modifié en septembre (dans le fond, avec la nouvelle adresse et horaires de SJB, et la forme) et imprimé massivement.

L'EPE participe aux groupes de travail Parentalité et Petite Enfance dans le cadre de la CTG. En 2022, il a été décidé l'organisation d'une journée Festi Famille le samedi 1er octobre. L'objectif était double : proposer aux familles un temps de jeu partagé avec leurs enfants et d'autres familles mais également faire connaître les différentes structures Petite Enfance sur le territoire. L'EPE a été présente lors de cette journée via la tenue d'un stand (activités manuelles) et pu présenter le LAEP aux familles et partenaires à cette occasion.

Deux accueillantes ont également participé à une formation de deux journées avec les professionnels Petite Enfance du territoire sur les Emotions. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre d'un projet commun d'accueil de l'exposition « Mais qu'est-ce qui se passe dans sa petite tête ». Des panneaux de cette expo ont été mis à disposition des familles au sein des 3 sites du LAEP sur une semaine en octobre, ainsi que le mercredi dans les locaux de l'EPE.

Perspectives 2023 :

Face à une réalité de fréquentation en baisse depuis la rentrée scolaire 2022/2023 sur deux des trois lieux, pour des raisons différentes, l'enjeu de communication est plus que jamais essentiel.

Cette communication se fait par le biais des accueillantes de l'EPE mais également grâce à l'implication des communes. Nous poursuivons notre participation aux groupes de travail menés dans le cadre de la CTG sur les axes Parentalité et Petite Enfance et nous engagerons dans les initiatives et actions partenariales qui seront décidées.

epe
école des parents
et des éducateurs

Pour prendre du temps avec mon enfant, je l'emmène au :

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Les Petits Poucets

Gratuit-Anonyme

Ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un proche, ainsi qu'aux futurs parents

Pour le plaisir de jouer et d'être ensemble

Espace d'écoute, d'échange et de Parole

Saint-Jean-Bonnefonds
Les mardis de 13h45 à 16h45
7 rue Damien
Au dessus de la crèche

La Talaudière
Les jeudis de 8h45 à 11h45
La Goutte
Place du 14 juillet

sorbiers
Les vendredis de 8h45 à 11h45
Pôle des Colibris
Rue de la Côte

8. Les animations/Débats – Groupe de parole/Café des parents

Les animations débats qui se déroulent en soirée pour la majorité semblent constituer un outil apprécié et pertinent pour répondre aux attentes de repères et aux questionnements des parents, autour de sujets fédérateurs et très actuels sur la famille et l'éducation. Les thèmes abordés sont variés.

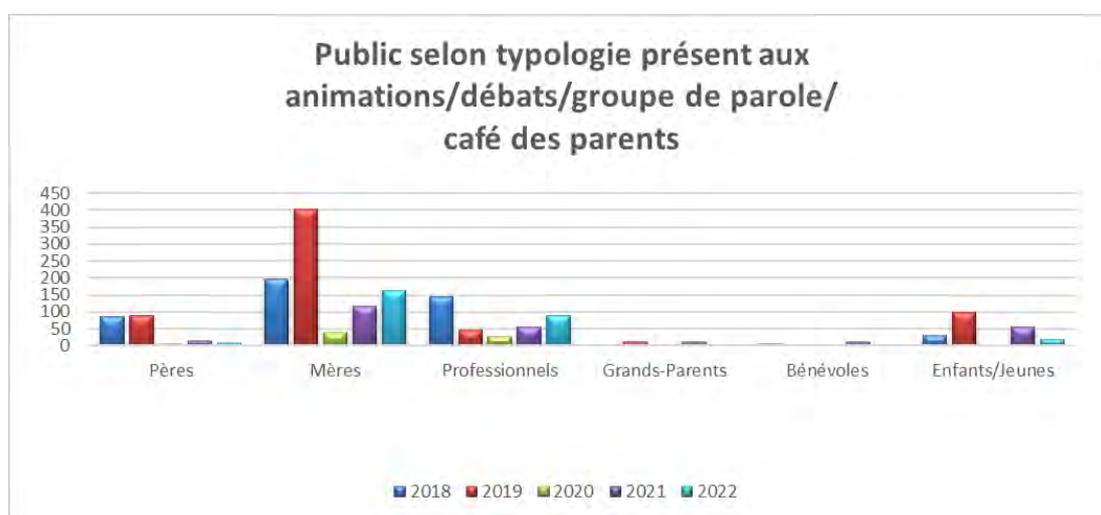
Ce service historique de l'EPE42 a été, de fait, très impacté par la crise sanitaire en 2021. En effet, au-delà des périodes de confinement, le contexte et protocoles sanitaires n'ont pas permis de maintenir des événements collectifs et ont freiné les projets de ce type.

L'animation de groupes de parole ou cafés des parents réguliers en partenariat avec 2 collectivités depuis plusieurs années se maintient, avec le souci de maintenir une dynamique en cohérence avec les projets locaux.

Ce service mobilise les professionnels de l'association, en fonction de la problématique abordée. Il peut donc s'agir d'une psychologue, conseillère conjugale et familiale, médiatrice familiale ou formatrice.

Pour les demandes d'animations ponctuelles, l'intervenant varie en fonction de la thématique. Une fois encore, la pluridisciplinarité de l'équipe est une richesse.

En 2022, 18 animations-débats/Groupes de parole ou Cafés des parents ont eu lieu, pour 288 personnes sur 39 heures.



Le nombre de participants d'une animation à l'autre est très variable : De nombreux facteurs entrent en jeu, et sont difficiles à évaluer (intérêt du thème, lieu et horaire, période de l'année, mode d'information...).

Pour animer les interventions et favoriser la parole et le débat dans le groupe, les professionnelles s'appuient régulièrement sur des outils pédagogiques élaborés par le conseil scientifique de la FNEPE : Jeux *Chemin de parents*, *Educ'écrans*, *Estimo*. Nous mettons par ailleurs à disposition ces jeux auprès de nos partenaires.

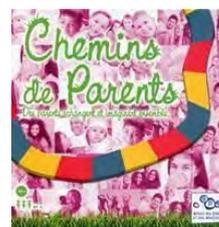
Ils nous ont fait confiance :

- Centre Social - **Unieux**
- École Le Cours La Fontaine – **Saint-Etienne**
- UFCV Loire – **Saint-Paul en Jarez**
- Les PEP42 – **Saint-Etienne**
- APE École St Vincent de Paul – **Saint-Etienne**
- Le Puy de L'Aune – **Feurs**
- CCAS - **Chambon-Feugerolles**
- La Mairie - **La Ricamarie**
- Amicale Laïque de Michelet – **Saint-Etienne**



Les thèmes abordés :

- L'isolement familial
- Les émotions de l'enfant
- Les rythmes de l'enfant
- L'attention, la concentration, les écrans
- Comment vivre avec les écrans en famille x2
- Les limites
- La famille et l'école : Comment coconstruire pour la réussite de son enfant
- Les charges mentales
- Le cyber harcèlement / Les réseaux sociaux et les ados
- Egalité filles/garçons : et si tout se jouait avant 3 ans ?
- Enfants porteurs de handicap : scolarité, orientation, sexualité, fratrie
- La sexualité des adolescents



Organisation 2022

Avec la crise sanitaire et les problématiques grandissantes pour les familles, l'EPE42 a souhaité mettre en place un groupe de parole en interne dès 2020. Cela a été possible une fois, en octobre. Nous avons souhaité proposer ce lieu d'écoute et de parole collectif, entre pairs, de manière régulière en 2021. Le contexte encore fragile et les retours des familles et professionnels nous ont amené à poursuivre ce projet en 2022 : Gratuit, cet espace est ouvert à tous les parents. La communication a été très large (parents reçus à l'EPE, écoles, centres sociaux...) avec une thématique annoncée en amont.

La question du créneau est toujours problématique. Après avoir proposé le format soirée 18h-19h30 le mardi ou jeudi, le retour des familles nous conduit à un changement en 2022. Le groupe de parole a désormais lieu de 14h à 16h, le mardi ou jeudi.

Perspectives 2023

Si les parents accompagnés par l'EPE ont pu nous interroger sur l'existence d'espace collectif et exprimer le souhait de partager ses problématiques avec d'autres, force est de constater que la participation des parents à ce groupe de parole a diminué au fil de l'année. L'EPE n'est pas un espace de Vie Sociale inscrit au cœur d'un quartier. La mobilisation des familles est difficile. Nous faisons donc le choix d'arrêter cette action en 2023 au profit de l'accompagnement individuel au sein de l'association et du collectif, à la demande de structures locales.

C/ L'Animation territoriale du REAAP



Institué par la circulaire interministérielle du 9 mars 1999 visant à soutenir les parents dans leur fonction d'éducation auprès de leurs enfants, le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité est un outil rattaché au Schéma départemental des services aux familles, avec deux objectifs :

- S'adresser à toutes les familles afin de ne pas stigmatiser celles qui rencontrent des difficultés,
- S'appuyer sur les initiatives qui existent déjà, tout en développant de nouvelles actions concertées en respectant les spécificités de chacun.

L'animateur de territoire inscrit son action dans les objectifs généraux de la mission du Reaap. A ce titre, il concourt à soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle parental en s'appuyant sur la mise en réseau des acteurs du territoire (parents, bénévoles associatifs, professionnels) afin de : soutenir les initiatives parentales, échanger sur les bonnes pratiques, confronter les expériences, initier de nouveaux projets.

Dans la Loire, la CAF pilote le Reaap depuis sa mise en place en 2014. Elle gère :

- La coordination départementale en cohérence avec les autres dispositifs,
- L'animation sur les territoires Sud et Nord du département (Forez/Montbrisonnais et Roannais)

Suite au départ à la retraite de l'animatrice REAAP Loire NORD, la CAF a proposé à l'EPE42 de lui confier cette mission, dans le cadre d'une convention de délégation.

Nous avons accepté cette proposition, signé d'une nouvelle marque de confiance, et avons recruté une nouvelle salariée sur cette mission spécifique dans le cadre d'un mi-temps. Aline UZEL est donc la nouvelle animatrice territoriale REAAP sur les deux territoires Loire Nord.

LE PÔLE FORMATION / ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

1. La formation continue des assistant(e)s maternel(le)s et des salariés du particulier employeur (SPE)



L'EPE 42 est labellisée IPERIA depuis 2012, avec un renouvellement tous les deux ou trois ans.

A partir d'un catalogue national, les organismes de formation proposent les sessions de leurs choix, en fonction de leurs compétences et ressources internes. Depuis 10 ans, l'EPE 42 propose aux [Assistants-Maternels et salariés du Particulier Employeur](#) des sessions de formations courtes s'inscrivant dans le cadre du [Plan de Développement des Compétences](#).

Depuis la crise sanitaire, les professionnels ne s'engagent plus sur un parcours de formation continue à long terme. Nous pouvons en effet remarquer que les inscriptions se font souvent au dernier moment, lors de la relance d'information par mail ou lors des rencontres de fin de formation avec la référente administrative. Un regain à l'automne s'est fait ressentir, principalement pour solder les heures de formation restantes du quota (58 heures / an).

En 2022, 27 formations ont été dispensées pour 213 stagiaires soit un total de 399 heures de formation.

Nous avons toutefois poursuivi la diversification des thèmes à partir du catalogue d'offres prioritaires de formation d'IPERIA et des demandes directes des professionnels et des Relais Petite Enfance (RPE). Malgré notre volonté, beaucoup de sessions ont été annulées par manque de stagiaires, d'autres se sont déroulées avec seulement 5 ou 6 participantes suite à des désistements de dernière minute.

En 2022, le **module Analyse des Pratiques Professionnelles** est toujours le module phare. L'engouement pour ce module a été vérifié par 7 sessions. Les 3 groupes sur 3 communes différentes : Le Puy en Velay, Saint-Christophe sur Dolaizon et St Paulien se sont poursuivis. Mme Fatima DOUAKHA nous a rejoint pour l'animation de ces modules.

En 2022, nous avons fait le choix de proposer deux sessions par thèmes : une en semaine et une le samedi, forcé de constater que le départ en semaine reste difficile pour les Assistantes Maternelles.

Communication et information :

Les thèmes que nous proposons sont communiqués par mail ou catalogue papier sur demande :

- Aux Relais Petite Enfance de la région
- Aux AM de notre listing (801)

Avec la Liste des formations que nous pouvons proposer et l'information sur le dispositif de départ en formation dans le cadre du plan de développement des compétences distribuée lors des fins de formations.

Focus sur les formations réalisées :

1. Sur inscription libre et individuelle

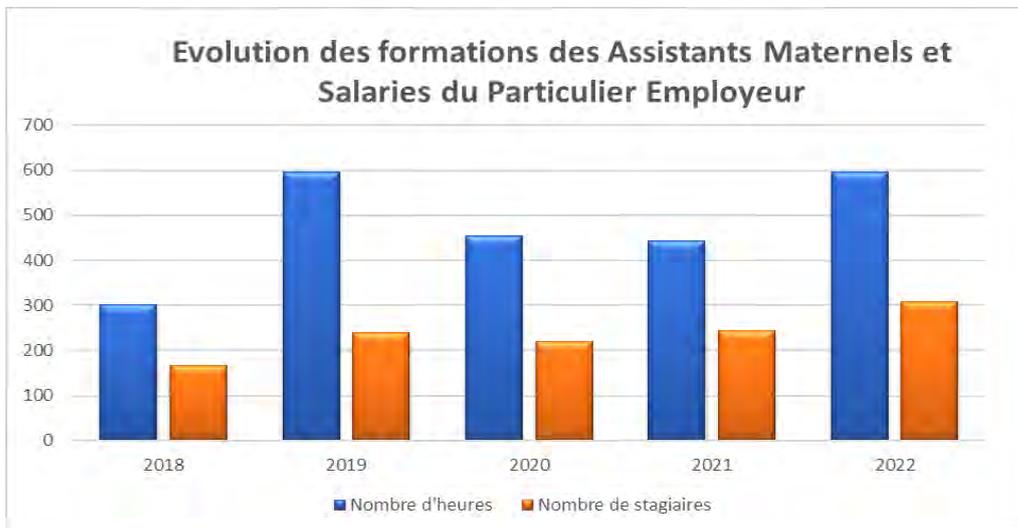
- Recyclage SST (4 sessions)
- Développement et troubles du langage
- Parler avec un mot et un signe – niveau 1 (3 sessions)
- Parler avec un mot et un signe – niveau 2
- Adapter sa communication avec l'enfant (Communication bienveillante)
- Préparation du certificat SST (3 sessions)

- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier
- Alimentation et prise de repas de l'enfant
- Les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant
- Comprendre l'impact des écrans pour mieux accompagner l'enfant et sa famille
- Les clés d'une bonne relation de travail avec le particulier employeur : Communication et organisation
- Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien

2. Collectivement à la demande des RPE ou de groupe d'ASSMAT constitués individuellement

- Alimentation et prise de repas de l'enfant – **St Romain les Atheux**
- Parler avec un mot et un signe – niveau 1 – **Pélussin**
- L'analyse des pratiques professionnelles : Démarches et séances – **Chambœuf – Blavozy (43) – St Christophe sur Dolaizon (43) – Le Puy en Velay (43) – St Etienne (3 sessions)**

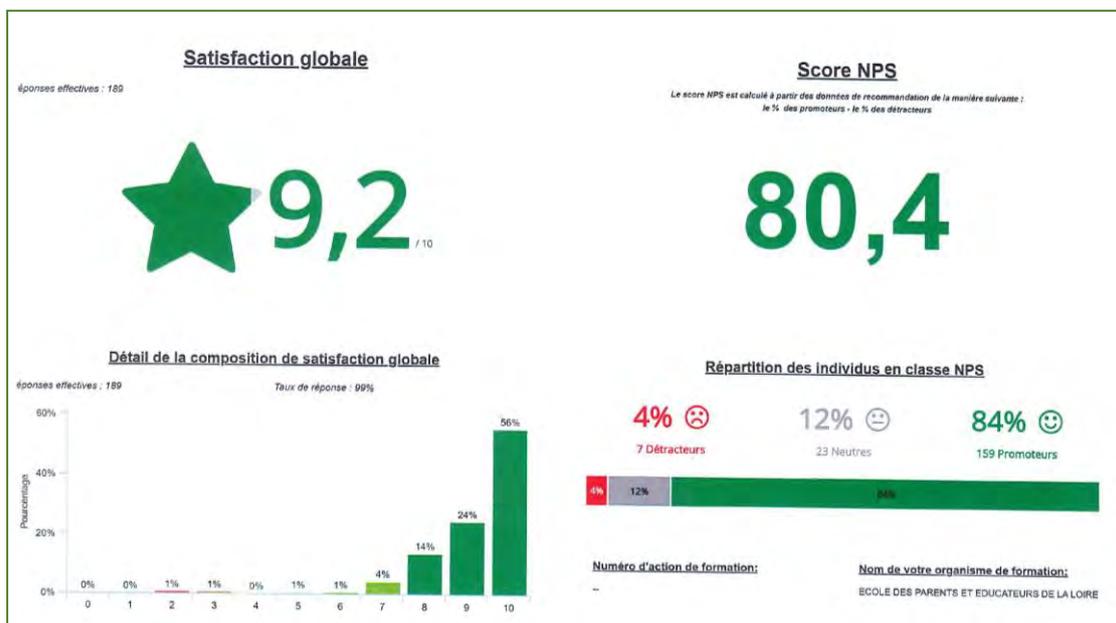
Nous avons pu organiser plusieurs sessions de formation différentes en même temps, grâce au partenariat avec le Centre Social de Beaulieu, l'Espace Social de Valbenoîte, l'IREPS et les Relais Petite Enfance pour la mise à disposition à titre gracieux de locaux.



Détail de la composition de satisfaction globale sur l'année 2022

Réponses effectives : 189

Taux de réponse : 100%



SATISFACTION DE L'ENVIRONNEMENT DU MODULE



SATISFACTION DE L'ANIMATION DU MODULE



DÉROULÉ DU MODULE

Êtes-vous satisfait(e) :



2. La formation continue EPE42 – Tout Public

L'EPE42 est organisme de formation depuis 1976. L'association propose des formations courtes, de 1 à 5 journées qui s'inscrivent dans [le Plan de Développement des Compétences des professionnels de l'Enfance, de la Petite Enfance](#), et du secteur médico-social. C'est l'équipe pluridisciplinaire salariée qui intervient également dans l'accompagnement des professionnels de terrain sur des thématiques de leur champ de compétences : développement de l'enfant, soutien à la parentalité, la posture d'accueillant LAEP. Les thèmes se sont diversifiés en fonction des compétences et des approches des formateurs, mais également des demandes des professionnels.

L'EPE42 a passé et obtenu la certification QUALIOPi en mars 2021, certification obligatoire pour les organismes de formation qui bénéficient de financements publics ou mutualisés (OPCO). L'audit de renouvellement a été validé en juin 2022.

En 2022, le nombre d'heures de formation s'élève à 396h sur 11 formations pour 96 stagiaires.

Une dizaine de formateurs, psychologues et conseillers conjugaux et familiaux, vacataires assurent nos prestations de formation.

Les demandes émanent soit de salariés individuels sur la base de notre catalogue, soit de structures collectives pour des formations sur mesure.

Ils nous ont fait confiance :

- LOIRE DÉPARTEMENT – **St Étienne**
- ACOLEA - LYON
- Centre social Vivaraize – **St Etienne**
- Centre Social « Moulin à vent » - **Roanne**
- Fédération AMDR – **Montrond les Bains**
- RELAIS 42 – **St Etienne**
- Centre d'animation de Firminy Vert – **Firminy**
- Ville du **Chambon Feugerolles**
- Communauté de communes des Monts du Pilat – **Bourg-Argental**
- ADYFOR ADMR – **St Jean-Bonnefonds**
- Association « Les Fripouilles » - **Savigneux**
- Multi-accueil « Les Enfants » - **St Just Malmont**
- Centre social et culturel de Feurs - **Feurs**

Les thèmes abordés :

- Comprendre et gérer les comportements difficiles (2 sessions)
- Être accueillant LAEP – niveau 1 (2 sessions)
- L'enjeu du langage
- Définir un projet de fonctionnement permettant le partage de valeur et de pratiques communes en LAEP
- Changer sa posture professionnelle avec l'Approche médiation
- Communication – Éducation bienveillante
- Communication gestuelle : Associer les signes à la parole

L'enjeu de cette année était important : l'audit de surveillance de notre **certification QUALIOPi** indispensable à la poursuite de notre activité Formation. Celui-ci a été réalisé avec succès en juin. Cette reconnaissance de notre sérieux et démarche d'amélioration continue confirme notre élan pour poursuivre la dynamique de développement du Pôle Formation.

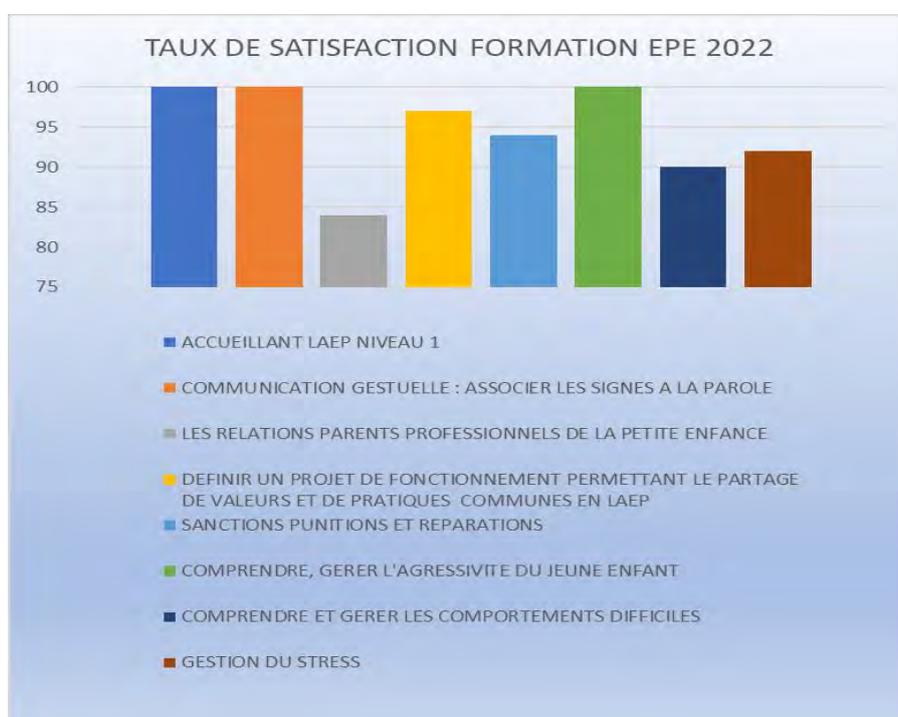
Organisation 2022

Dans la continuité des deux dernières années, l'année 2022 est marquée par un réel investissement sur le volet communication : nouveaux supports (papier et numérique), réseaux sociaux, travail de relance, formation sur mesure en fonction des demandes spécifiques, avec un temps dédié renforcé sur cette mission. Une salariée a également une mission de coordination pour faire vivre la démarche qualité au côté de la Direction.

Par ailleurs, nous avons poursuivi et diversifié les actions de formation à destination des professionnels de la Petite Enfance financées par l'Etat dans le cadre d'un appel à Projet Régional Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté).

- 1/ Trois formations dans le cadre du parcours national « Ambition Formation Egalité » : Accueil des Parents, l'Alimentation et la Nature et Prévention des stéréotypes, avec 2 sessions sur le Département (Nord et Sud) ;
- 2/ Des séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour les responsables de Relais Petite Enfance (9 séances de 2heures) pour 2 groupes : **Loire Sud** et **Haute-Loire** ;
- 3/ Trois sessions supplémentaires de la formation l'Enjeu du Langage chez les tout-petits (Loire Sud, Loire Nord et Haute-Loire) ;
- 4/ Une session d'approfondissement pour les professionnels de la Loire sur Les critères d'attribution des places en EAJE (4 demi-journées) et une session initiale en Haute-Loire.
- 5/ Deux sessions construites sur mesure à la demande des professionnels ;

Par ailleurs, nous avons réalisé les deux dernières sessions de formation sur la thématique *Changer sa posture professionnelle avec l'approche médiation*, à destination des travailleurs sociaux du Département suite à l'appel d'offre du CD42 pour lequel nous avons répondu avec l'ENSEIS en 2020,



Perspective 2023 :

Notre pôle Formation a poursuivi sa diversification, tant au niveau du public (professionnel, individuel et/ou structure) que des thématiques proposées. La richesse de l'équipe pluridisciplinaire qui la compose est une valeur et une exigence réaffirmée. Le pôle Formation permet à l'association d'enrichir et de diversifier ses partenariats et ses sources de financement. Cette activité constitue donc toujours un véritable enjeu pour les années à venir.

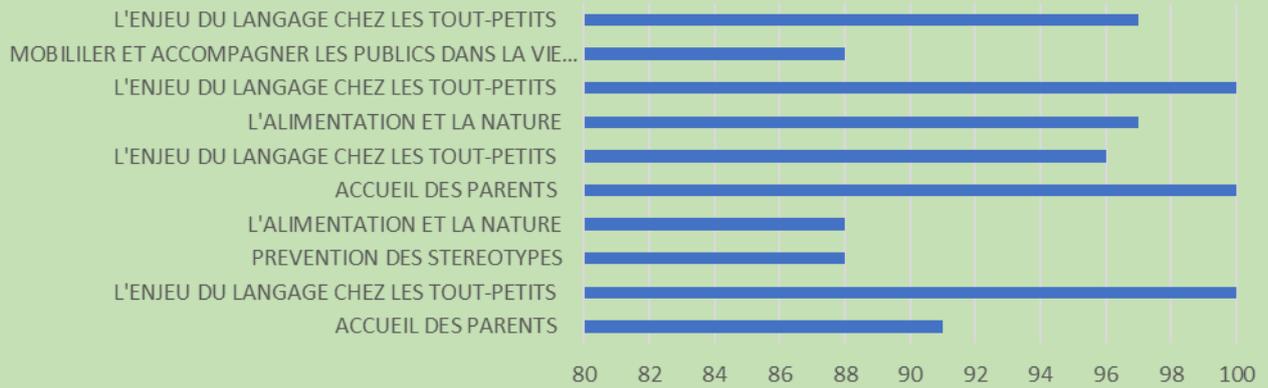
L'audit de renouvellement pour la certification QUALIOPi est à programmer pour le premier trimestre 2024. Notre démarche qualité et d'amélioration continue doit poursuivre sa structuration.

Notre Label IPERIA est, quant à lui, en attente d'une réponse favorable pour son renouvellement.

En parallèle de notre offre de formation, l'EPE42 se tient en veille sur les appels d'offres et appels à projets dans son champ de compétences et d'expertise.

Nous avons répondu à l'automne 2022, au troisième volet de l'Appel à projets Stratégie Nationale de Prévention et Lutte contre la Pauvreté, sur l'axe formation des professionnels de la Petite Enfance et sommes retenus sur l'ensemble des projets présentés, avec des nouvelles sessions.

TAUX DE SATISFACTION FORMATION PLAN PAUVRETE 2022



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION



CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL IPERIA

délivré par les Branches professionnelles des salariés et des assistants maternels du particulier employeur.

Pour l'organisme de formation :

ECOLE DES PARENTS ET EDUCATEURS DE LA LOIRE

Adresse principale : 15 Rue Léon Lamaizière, 42000 ST ETIENNE
 Numéro de déclaration d'activité : 82420003142 • SIRET : 7763729700031 • Représentant légal : Pauline PRUVOST

Témoin de son engagement en faveur de la qualité de la professionnalisation du secteur à l'emploi à domicile.








Date de labellisation initiale : 30/05/2012 • Date de fin de validité : 02/07/2023 • Zone de labellisation : Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Rhône

Retrouver nos catalogues
de formation en ligne
sur notre site :

www.epe42.org

SPE – Assistants Maternels



Ecole des Parents et des Educateurs
de la Loire
Ecole des Parents et des Educateurs de la Loire
15, Rue Léon Lemaître 42000 Saint-Etienne
Loiret
tél: 04 77 92 67 48 fax: 09 57 36 04 21 contact@epe42.org www.epe42.org



FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES

2022

ASSISTANTS MATERNELS
GARDE D'ENFANTS
ASSISTANT(E)S DE VIE
EMPLOYÉ(E)S FAMILIAL



L'Association Ecole des Parents et des Educateurs de la Loire labellisée par IPERIA l'Institut, propose des actions pour la **formation professionnelle continue des salariés du particulier employeur (Assistant Maternel, Garde d'Enfants, Assistant de Vie et Employé Familial)** sur le département de la Loire, Haute-Loire, Cantal, Puy de Dôme, Rhône et Allier.

PROPOSITIONS DE FORMATION 2022



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



**CATALOGUE
DE FORMATIONS
2022**



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

3. L'Analyse de la Pratique Professionnelle

Dans le cadre de la formation continue, l'École des Parents est sollicitée par des professionnels des secteurs de la Petite Enfance, du social, et médico-social, afin de leur permettre de prendre du recul par rapport aux situations difficiles qu'ils rencontrent au quotidien.

Ensemble, accompagnés par un formateur, ces professionnels analysent leurs pratiques dans un cadre précis d'écoute, de respect et de confidentialité, et élaborent ensemble des solutions pour une meilleure qualité de leur travail.

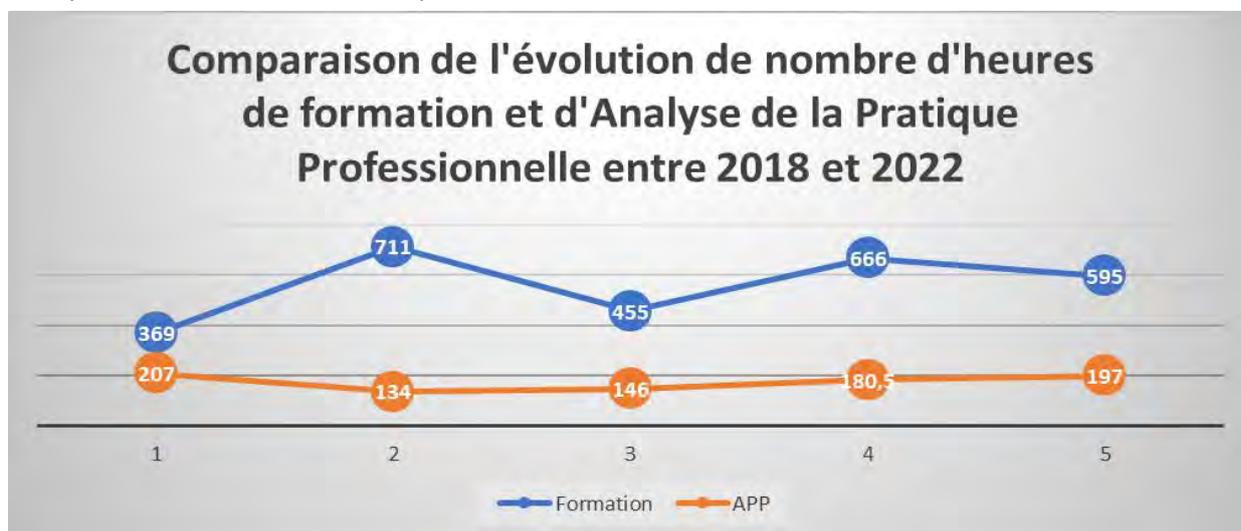
Une dizaine de formateurs salariés, psychologues et conseillères conjugales et familiales, ou vacataires assurent nos prestations de formation totalisant 197 heures d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour 19 structures du secteur sanitaire, social et éducatif.

La demande d'APP par les structures Petite Enfance est en augmentation suite à l'évolution législative pour les EAJE : la démarche d'APP devient une obligation pour les professionnels des structures.

Suite à plusieurs demandes de responsables d'EAJE de rejoindre un groupe d'APP de direction, nous avons proposé la création d'un groupe. Celui-ci a démarré en septembre et regroupe une dizaine de responsables de structures variées : crèche municipale, associative, Micro-Crèche. Les séances de 2h ont lieu les vendredi après-midi, à l'EPE, à un rythme régulier (tous les mois ½).

Ils nous ont fait confiance :

- Pôle petite enfance ACOLEA – **Lyon**
- Micro-crèche OH ! L'Escargot – **St Priest en Jarez**
- CDP Henry's - IEM Les Combes de la Grange et SESSAD– AIMCP LOIRE – **Le Chambon-Feugerolles**
- Crèche familiale « Les petits mousses » - **Tarare**
- Multi accueil « Aux pays des doudous » - **Tarare**
- Multi accueil « Les Enfants » - **St Just Malmont**
- PLEIADES – **Feurs** (Interventions sur St Etienne, St Chamond et Montbrison)
- Crèche « Les Petits Mômes » - **St Jean Bonnefonds**
- Multi accueil « A Petits Pas » - **Veauche**
- LAEP « La Maison Cerise » (regroupant le Centre Social de **St Paul en Jarez** et « Le Dorlay » à **La Grand-Croix**)
- Pôle Petite Enfance (Crèche « Les Petits Futés / Jardin d'Enfants / Micro-Crèche) – **St Genest-Lerpt**
- Micro-crèche « Bébé et Compagnie » - **St Chamond**
- IME Chantalouette – **St Etienne**
- Centre Social « Le Condorcet » - **Roanne**
- Le Colibri – **St Etienne**
- Crèche « Les berceaux de la rivière » - **St Etienne**
- Syndicat Intercommunal du Pays du Gier – (RPE) – **St Chamond**



RAPPORT BILAN FINANCIER

L'année 2022 a été celle du développement et de l'augmentation de l'activité.
Le budget annuel avoisine les 450 000 €, soit une augmentation de plus de 10%.

Du côté des charges, notons :

- Une augmentation significative des charges liées à la masse salariale (+ 28%). Cette tendance a différents facteurs d'explication : le coût du contrat de professionnalisation (une année entière), le recrutement d'une nouvelle professionnelle à mi-temps depuis le 1^{er} octobre 2022 (soit 4 mois en 2022) pour la mission d'animation du REAAP, l'évolution de la Convention Collective de la Branche Eclat avec une augmentation de la valeur du point et l'augmentation du temps de travail de certains salariés, corrélativement à l'augmentation de l'activité ;
- Une maîtrise des frais fixes avec une augmentation proportionnelle à l'évolution de l'activité.

Du côté des produits, nous pouvons mettre en exergue que :

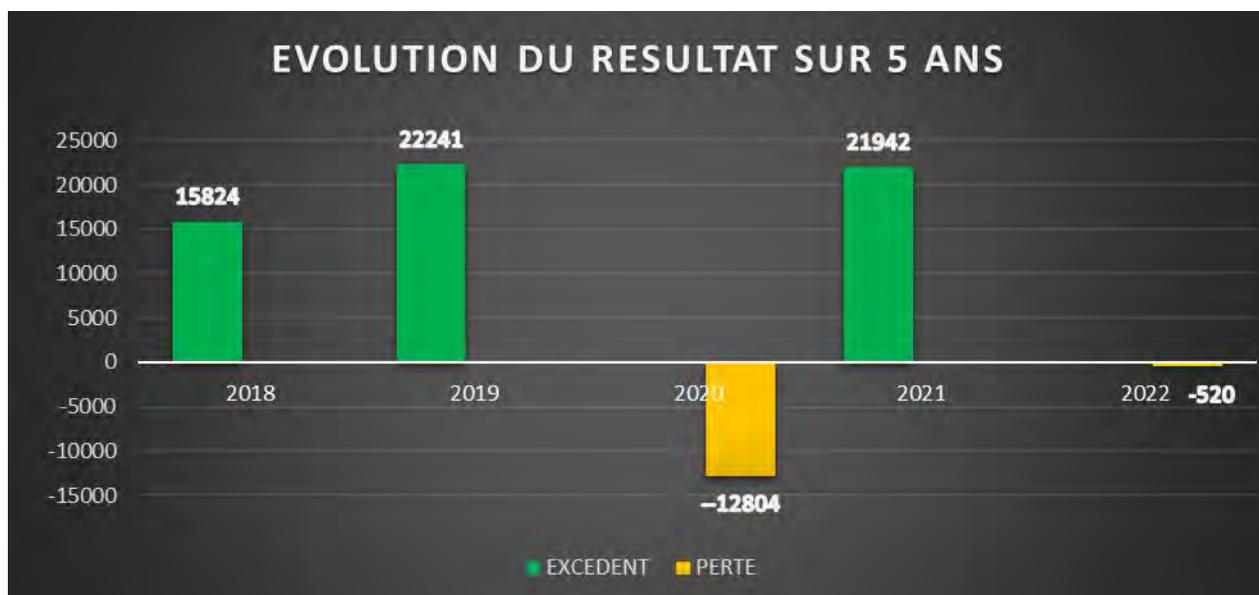
- Une stabilité des activités d'autofinancement de l'EPE (APP et formation EPE principalement) avec une tendance à la hausse des demandes d'APP pour les professionnels du secteur de la Petite Enfance notamment ;
- La confiance renouvelée des financeurs, avec le maintien des subventions existantes et expérimentées en 2021 : ARS, CAF, CD42 et Etat pour le Pôle Ecoute Départemental et Etat dans le cadre de la Stratégie Pauvreté sur l'axe formation des professionnels Petite Enfance et le dispositif 1000 premiers jours.
- Un don de Loire Prévention Suicide en produit exceptionnel.

Malgré ces chiffres et constats encourageants, le résultat de l'année est déficitaire de 520 euros. Au regard du montant du budget global, nous pouvons affirmer que l'association est bien gérée et que le budget est équilibré.

Si nous regardons quelques éléments chiffrés d'analyse financière :

- Fonds de Roulement de 173 K€, soit environ 248 jours
- Trésorerie de 143 K€

Nous pouvons en conclure que nous avons une association saine, qui confirme son inscription dans une dynamique économique positive.



NOUS SOUTENIR ET/OU NOUS ACCOMPAGNER

▪ Faire un don

Il est possible de faire un don en cliquant sur le lien que l'on peut retrouver sur le site internet :

<https://www.helloasso.com/associations/ecole-des-parents-et-des-educateurs-de-la-loire/formulaires/1>

Faire un don à **ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DE LA LOIRE**

MON DON

Je donne une fois

25 € 50 € 125 € 800 €

Montant libre €

Je donne tous les mois

10 € 20 € 30 € 400 €

Montant libre €

MES COORDONNÉES

J'ai déjà un compte HelloAsso
[Je me connecte](#)

Particulier Organisme

Nom * Prénom *

Email *

Date de naissance *
jj/mm/aaaa ✓

Adresse *

Ville * Code postal *

Payeur *

MON RÉCAPITULATIF

Récapitulatif

Sélection	Don
Don	0 €
Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso. Pourquoi ? - Modifier	€
Total	€

J'ai compris et je confirme vouloir apporter un soutien financier à HelloAsso en finalisant mon paiement.*

J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) du service et j'ai lu la [charte de confidentialité](#).*

POURQUOI NOUS SOUTENIR?

Créée en 1963, l'École des Parents et des Éducateurs de la Loire est une association loi de 1901 d'éducation populaire, à but non lucratif, indépendante de toute organisation religieuse ou politique. Elle est membre adhérent actif de la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs (FNPEE), reconnue d'utilité publique.

▪ Rejoindre l'EPE 42

Si vous avez envie de participer de façon active à la vie de notre Association pour conforter ses missions, alors vous êtes les bienvenu(e)s. Nous avons besoin de personnes au Conseil d'Administration pour mener les orientations politiques et participer au développement sur le territoire ligérien. Pour plus de renseignements : [04 77 92 67 48](tel:0477926748)



RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUIN 2023

1^{ère} résolution :

Elle porte sur le quitus donné au Conseil d'administration : l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des différents rapports et suite à la lecture du rapport du trésorier, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et fait voter l'affectation des résultats 2022 au compte de report à nouveau.

2^{ème} résolution :

Elle porte sur les tarifs de la cotisation.

- une adhésion à 10 € pour le public en lien avec nos activités ;
- le maintien du montant de l'adhésion à 20€ pour les administrateurs ;
- une adhésion de 40€ pour un représentant d'une association (Partenaires locaux avec lesquels nous partageons valeurs, missions, projets...)

3^{ème} résolution :

Elle porte sur la fin du mandat d'un administrateur sortant, Loïc TARTAGLINO.

4^{ème} résolution :

Elle porte sur la cooptation des nouveaux candidats au Conseil d'Administration.

5^{ème} résolution :

Elle porte sur la ratification de la nouvelle adresse du siège (Article 2 des Statuts).

"Être parents nécessite parfois d'être soutenus dans des moments de doutes ou de difficultés par d'autres parents ou par des professionnels. »



**Merci à Monique pour sa réalisation*



L'EPE FÊTE SES 60 ANS SAMEDI 23 SEPTEMBRE

**VENEZ FAIRE
LA PAMPILLE EN FAMILLE !
SPECTACLE GAGA MAIS PAS QUE...
EXPOSITIONS, GOÛTER, MUSIQUE**

60
ANS

Ouvert à tous,
gratuit.



**DE 15H00 À
18H00
A L'ÉPALLE
THÉÂTRE**